



Présentation

A l'âge de l'anthropocène, les relations que nous entretenons avec notre environnement deviennent un enjeu central. En particulier, la question de la coexistence avec la nature sauvage nourrit de vifs débats, à l'échelle internationale comme au niveau local.

Dans nos territoires, la nature sauvage est animée par des dynamiques écologiques ambivalentes. Fragilisée à bien des égards sous la pression des activités humaines, elle rencontre le risque d'une sixième extinction de masse. Dans le même temps, elle se développe sous les effets de la déprise agricole et des mesures de conservation : une progression symbolisée par le retour de grands prédateurs ou les dégâts générés par les sangliers.

La nature sauvage fait alors l'objet de controverses entre différents acteurs qui produisent des effets jusque dans la construction des politiques publiques. Les débats posés par la place accordée au sauvage constituent alors un terrain privilégié pour les chercheurs en sciences sociales. En étudiant les conflits d'usage et les malentendus qui traversent les discussions, les sciences sociales permettent de mieux saisir la complexité de nos rapports à la nature.

INTRODUCTION

- L'érosion de la biodiversité

Erosion de la biodiversité – Etat des lieux

- 75 % de la surface terrestre altérée de manière significative par les activités humaines (IPBES)
- 25 % des espèces végétales et animales menacées d'extinction à court terme, soit environ 1 million d'espèces (IPBES)
- Les populations de vertébrés ont diminué de 69% depuis 1970 (WWF)

=> Vers une sixième extinction de masse ?

Quelle est l'ampleur de l'érosion de la biodiversité ? Selon l'IPBES¹, dans son rapport de 2019², 75% de la surface terrestre serait altérée de manière significative par les activités humaines et près de 25% des espèces végétales et animales étudiées dans le monde seraient menacées, ce qui laisse présager qu'environ un million d'espèces pourraient disparaître ces prochaines décennies. Ajoutons que le dernier rapport³ de WWF estime que les populations de vertébrés ont diminué de 69% entre 1970 et 2018. Certains auteurs parlent aujourd'hui d'une potentielle sixième extinction de masse à venir⁴, dont la rapidité serait supérieure aux précédentes grandes extinctions que la vie a connues depuis son apparition sur Terre, il y a 4 milliards d'années.

Comment l'expliquer ? L'IPBES a identifié cinq grandes causes de l'érosion de la biodiversité⁵ (voir encadré ci-après).

¹ *L'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)*, surnommé le « GIEC de la biodiversité » est une plateforme d'experts sous l'égide des Nations Unies existant officiellement depuis 2012. Elle a pour but de synthétiser la recherche sur la biodiversité et de produire des rapports auprès des décideurs politiques.

² IPBES : *Résumé à l'intention des décideurs du rapport de l'évaluation mondiale de l'IPBES de la biodiversité et des services écosystémiques*, 2019

³ WWF, *Rapport Planète Vivante*, 2022

⁴ Voir par exemple Elisabeth Kolbert, *La Sixième extinction. Comment l'Homme détruit la vie*, 2014. La notion nourrit des débats au sein de la communauté scientifique.

⁵ IPBES, op.cité.

Erosion de la biodiversité – Causes principales

- Les changements d'usage des terres et des mers qui artificialisent et fragmentent les espaces naturels.
- L'exploitation directe de certains organismes.
- Le changement climatique.
- Les pollutions des eaux, des sols et de l'air.
- Les espèces exotiques envahissantes.

=> Une érosion (?) d'origine anthropique

Notons que cette érosion ne peut pas être réduite à une simple diminution quantitative des populations. Il s'agit plutôt d'une crise globale du vivant. Quelques exemples :

- Le coronavirus de la pandémie en cours résulte probablement d'une zoonose liée à une proximité accrue entre les animaux d'élevage et la faune sauvage.
- De nombreux pays connaissent une progression spectaculaire de certaines espèces animales sous les effets des politiques de protection et/ou de gestion et des transformations des territoires. En France, la progression du sanglier⁶ résulte en effet d'une certaine conception de la gestion et des effets combinés de la déprise agricole et de l'intensification de la culture de céréales (en premier lieu le maïs).

En somme, protéger la nature ne consiste pas seulement un sauvetage noachique des animaux avant qu'ils ne disparaissent : il s'agit de répondre à une accélération des déséquilibres, parce qu'ils sont problématiques.

Protéger la biodiversité, pour quoi et pour qui ?

Protéger la nature pour elle-même ?

=> Les approches biocentrique ou écocentrique défendent la valeur *intrinsèque* de la nature.

Protéger la nature pour les Hommes ?

=> L'approche anthropocentrique défend la valeur *instrumentale* et utilitariste de la nature.

⁶ Raphaël Mathevet et Roméo Bondon, *Le sanglier, géographie d'un animal politique*, 2022

Il existe un débat classique dans le champ de l'éthique environnementale⁷ que l'on peut résumer ainsi : faut-il préserver la nature pour elle-même⁸ (approche bio- ou écocentree)⁹ ou au service des hommes (approche anthropocentriste et utilitariste) ? Nous ne traiterons pas ce problème philosophique en tant que tel mais nous y reviendrons plusieurs fois au cours de notre réflexion. De plus, nous estimons avec l'anthropologue Philippe Descola qu'il est difficile de distinguer, dans les politiques publiques et les relations concrètes des hommes avec la nature sauvage ce qui relève du biocentrisme ou de l'anthropocentrisme :

« [...] il est bien malaisé de ne pas mêler la valeur intrinsèque et la valeur instrumentale de la nature [...]. La beauté peut d'ailleurs être rangée dans les arguments d'intérêt puisque seule l'humanité semble être capable de se délecter du spectacle de la nature [...] »¹⁰

On trouve d'ailleurs les deux approches dans le droit de l'environnement. La Convention sur la diversité biologique (CDB)¹¹, texte de référence au niveau international sur le sujet adopté lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, commence par évoquer la « *valeur intrinsèque de la diversité biologique* », puis les effets de la biodiversité sur les activités humaines (« *sur les plans environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique* »).

En ce qui concerne très clairement la valeur instrumentale de la biodiversité, on résume aujourd'hui les grands dangers que font peser sur l'Humanité la crise de la biodiversité grâce à l'expression de « services écosystémiques ». Des écosystèmes en bonne santé rendent en effet plusieurs *services*. Un rapport¹² commandé par les Nations Unies en distingue quatre types (voir encadré ci-après).

⁷ Voir par exemple l'expérience de pensée « Mr Last Man » proposée par le pionnier de l'*environmental ethics* Richard Routley.

⁸ Défendue par exemple par le courant de la *Deep ecology*, initiée par le philosophe norvégien Arne Naess.

⁹ Le biocentrisme reste une approche individualiste de la morale, l'écocentrisme porte sur des entités plus globales.

¹⁰ Philippe Descola, « A qui appartient la nature ? », *La Vie des Idées*, en ligne, 2008

¹¹ Ce traité compte aujourd'hui 196 parties, soit la quasi-totalité des Etats.

¹² *Millennium Ecosystem Assessment (MEA), Ecosystems and Human Well-Being. A Framework For Assessment*. 2003.

Les services écosystémiques

- Services d'**approvisionnement** (nourriture, combustibles, matériau, molécules pour la recherche médicale, etc.).
- Services de **régulation** (du climat, des inondations, des pathogènes, etc.)
- Services **socioculturels** (usages spirituels, récréatifs, esthétiques, etc.)
- Services de **soutien à la biosphère** (stabilité des cycles biogéochimiques globaux, formation des sols, etc.)

Il faut donc protéger la biodiversité, pour elle-même ou pour l'Humanité. Au niveau international, les négociations sur la protection de la nature – et plus précisément de la biodiversité – se déroulent lors des Conférence des Parties (COP) qui réunissent les Etats signataires de la CBD. La quinzième COP vient de se tenir à Montréal et celle-ci a abouti difficilement à un accord non contraignant, signé le 19 décembre 2022. Celui-ci prévoit notamment de :

- Protéger 30% de la planète d'ici 2030 ;
- Restaurer 30% des écosystèmes ;
- Réduire l'impact des pesticides ;
- Augmenter les financements en faveur de la protection du vivant.

Les politiques publiques en faveur de la biodiversité nécessitent une coordination internationale, comme pour la question climatique avant de se déployer à des échelons plus petits (européens, nationaux, régionaux, etc.). Notons que ces politiques se traduisent par des politiques qui se déploient sur des territoires comme du « zonage », un découpage territorial. Cette dimension territoriale est centrale – on mobilisera de nombreux travaux de géographie. Cependant, contrairement à la question climatique, pour laquelle les effets ne sont visibles qu'à une échelle globale, ceux sur la biodiversité peuvent l'être à une échelle très localisée. C'est particulièrement intéressant pour nous car à travers la question de la biodiversité on va pouvoir s'intéresser à une diversité de situations localisées qui dessinent une variété de rapports homme-nature.

- **Tentatives de définitions**

Notons que le Sommet de Rio a propulsé le terme de « biodiversité¹³ » comme notion cardinale des politiques publiques de protection de ce qu'on appelait simplement la « nature ».

Avant de revenir au cours de notre réflexion sur la notion de biodiversité, repartons de celui de « nature », qui reste la notion la plus utilisée dans le langage courant¹⁴ et dans l'histoire de la pensée, mais également dans de nombreux textes juridiques. Le terme de nature fait partie de ces mots que l'on pense maîtriser jusqu'au moment où l'on cherche à le définir. Dans l'Encyclopédie (1751), Diderot et D'Alembert le considéraient comme un « *terme assez vague, souvent employé, mais bien peu défini, dont les philosophes n'abusent que trop* ». Selon certains auteurs, au moins une vingtaine de définitions contemporaines peuvent être mobilisées, que l'on peut regrouper au sein de quatre grandes catégories¹⁵¹⁶ (voir encadré ci-après).

Tentatives de définitions

La « Nature » : « *terme assez vague, souvent employé, mais bien peu défini, dont les philosophes n'abusent que trop* » (Encyclopédie)

- la nature comme totalité
- la nature comme essence des choses
- la nature comme principe de la vie et de l'évolution
- la nature comme un ensemble d'éléments matériels et de processus qui existent indépendamment de l'action humaine = une « **nature-
altérité** »

Le **sauvage** = une « *altérité qui résiste* ».

C'est cette dernière dimension qui nous intéresse dans un premier temps. La nature est une « altérité », qui s'oppose à la culture, à l'artifice. La notion d'« environnement » renverrait alors à cette nature, perçue d'un point de vue anthropocentré : c'est la nature en tant qu'elle *environne* les Hommes¹⁷.

¹³ La biodiversité est un terme récent, qui s'est imposé dans la discours scientifique et politique. Il se définit comme la diversité écosystémique, systémique et génétique du vivant.

¹⁴ Le mot « nature » serait ainsi le 419^e mot le plus utilisé dans la langue française sur environ 60 000.

¹⁵ Pour ces définitions, nous nous appuyons sur les travaux de Frédéric Ducarme (par exemple : Ducarme, F., Couvet, D. « What does 'nature' mean? », *Palgrave Commun*, 2020)

¹⁶ Chez Virginie Maris (*La part sauvage du monde*, 2018), on trouve aussi la dimension de la « nature-normalité » : est « normal » ce qui est « naturel ».

¹⁷ Il faut se méfier des traductions d'une langue à l'autre. Par exemple, le terme *Umwelt*, récent dans la langue allemande, porte un sens très différent de celui d'environnement.

La notion de sauvage¹⁸ insiste sur l'altérité en désignant, au sein de la nature, ce qui ne fait pas l'objet d'une domestication. L'anthropologue Charles Stépanoff parle ainsi d'une « *altérité qui résiste* »¹⁹. Ajoutons qu'on s'intéressera plutôt à la nature *vivante*.

On identifie rapidement que ces définitions fonctionnent comme des oppositions dessinant un dualisme : nature et culture, sauvage et domestique.

- **Le recours aux sciences sociales**

La notion de nature est utilisée dans une multitude de contextes, avec des sens très différents. Cette cohabitation de sens différents mais non explicités posent problème : les mots en perdent leur valeur heuristique. Par exemple, il est étonnant d'observer que d'une part la protection de la nature semble faire consensus (les chasseurs eux-mêmes se présentent comme les « *premiers écologistes de France* »²⁰) et pourtant elle nourrit en même temps des débats très vifs (par exemple ceux sur la chasse). On se doute que les représentants de la chasse et les militants écologistes ne parlent pas de la même chose. Au fond, notre réflexion vise à y voir plus clair. Précisément, ce qui nous intéresse est moins de trouver la *bonne* définition de ces termes que de comprendre comment ils sont utilisés par une multitude d'acteurs et les effets que ces utilisations produisent.

On prend alors la mesure de l'importance de ne pas confiner ces questions aux sciences dites « dures », en l'occurrence l'écologie scientifique. D'ailleurs, la notion de « nature » reste utilisée dans le champ scientifique²¹²²

¹⁸ Du latin *sylva*, signifiant au sens strict les bois, la forêt, mais plus généralement cela désigne l'espace extérieur à la *domus*.

¹⁹ Charles Stépanoff, *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, 2021

²⁰ Ce slogan est utilisé par la Fédération Nationale de la Chasse (FNC) depuis 2018.

²¹ C'est même le nom d'une revue scientifique prestigieuse.

²² Ducarme, Couvet, op. cit.

Pourquoi recourir aux Humanités et aux Sciences sociales ?

« Many close and successful new technical words have been born in the same lexical field, such as “ecosystem”, “biodiversity”, “biosphere”, and even “Gaia”, but none of them ever really supplanted “nature”, even in scientific literature, [...]. However, “nature” [...] fits the definition of an abstract concept, hence a mental construction rather than a concrete notion, which is situated both historically and geographically, and needs definition in context. »

Ducarme, F., Couvet, D. « What does ‘nature’ mean? », *Palgrave Commun*, 2020)

L'écologie scientifique²³ doit donc être associée aux sciences sociales et aux Humanités pour y voir plus clair. L'interdisciplinarité paraît ainsi comme essentielle pour saisir la complexité des enjeux. Elle se développe aujourd'hui – on l'observe ainsi dans certains laboratoires ou institutions – mais elle n'a rien d'évident, en particulier dans la tradition française où la sociologie s'est construite précisément en opposition avec la notion de nature.²⁴ C'est le résultat du « Grand partage »²⁵ - ici disciplinaire - entre la nature et la culture que nous allons devoir retracer.

Après avoir retracé ce « grand partage » qui met l'Homme hors de la nature (I), nous questionnerons ses effets dans nos rapports contemporains dominants à la nature (II) avant de questionner les rapports aux vivants qui visent une protection de la nature *avec* les Hommes (III).

²³ Fondée par Ernst Haeckel au début du XXe siècle.

²⁴ Emile Durkheim dans ses *Règles de la méthode sociologique* (1893) insiste sur la nécessité pour les sociologues de n'expliquer le social que par le social ».

²⁵ Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, 1991

PARTIE 1 – LA NATURE SANS LES HOMMES

La nature est donc un concept abstrait qui crée une distinction forte entre les Hommes et ce qui les environne. Pour bien comprendre cette distinction, revenons à l'une des approches de la protection, inspirée par la *wilderness* américaine.

- **Sortir de la nature pour mieux la protéger**

L'émergence du besoin de Nature

« Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. »

Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, 1752



Caspar David Friedrich, *Der Wanderer über dem Nebelmeer*, 1818

Si l'Homme est à l'origine des dégradations de la nature, il paraît évident que sortir l'Homme de la nature reste le meilleur moyen de la préserver. Les politiques visant à sanctuariser des espèces dans des réserves sont nourries par cette idée. La nature dans ces espaces y deviendrait sauvage, et c'est ce caractère sauvage qui est la clé de sa protection. Derrière cette conception, on retrouve plutôt l'idée d'une protection de la nature pour elle-même, ou au moins pour sa beauté.

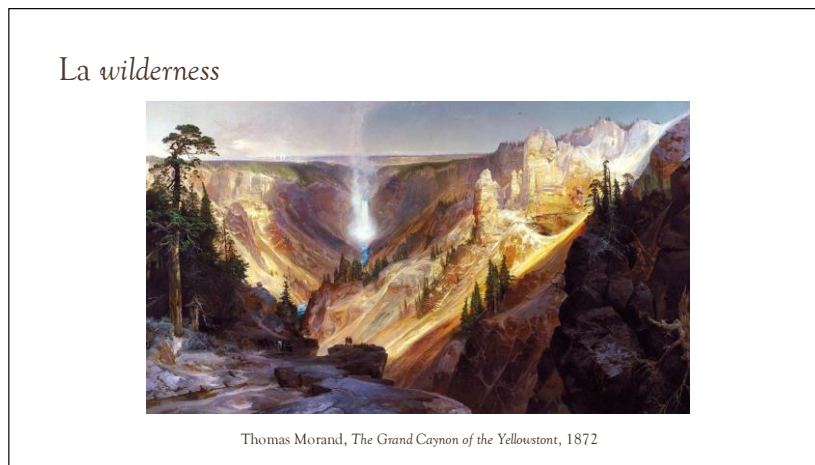
Il s'agit d'une conception de la nature qu'on peut faire remonter *a minima* au mouvement romantique allemand du XIXe s. En témoignent les écrits préromantiques de Rousseau, qui se déssole des transformations que l'Homme fait subir à la nature :

« Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter les fruits d'un autre ; il mêle et confond les climats, les éléments, les saisons ; il mutilé son chien, son cheval, son esclave ; il bouleverse tout, il défigure tout, il aime la difformité, les monstres ; il ne veut rien tel que l'a fait la nature, pas même l'homme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de

manège ; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin. »²⁶

- ***Wilderness et rewilding***

Ces premières conceptions trouvent un prolongement dans le mouvement transcendantaliste américain au tournant des XIXe et XXe siècles, sous la plume des philosophes Henri David Thoreau et Ralph Waldo Emerson puis du naturaliste John Muir, qui fonde en 1892 le Sierra Club, l'une des premières ONG de protection de la nature. Au XXe siècle, les écrits d'Aldo Léopold²⁷ poursuivent d'une certaine manière cette tradition.²⁸



Ces auteurs américains défendent une certaine conception de la nature : la *wilderness*. Sans équivalent en français, la *wilderness* est assimilable à une nature sauvage et vierge, constitutive de la nation américaine qui, privée d'une histoire longue, trouve dans les espaces naturels remarquables découverts pendant la conquête de l'Ouest une mise en récit possible de la nation. C'est la « *thèse de la frontière* » de l'historien Frederick J. Turner, qui a influencé Theodore Roosevelt : les Américains, après la Conquête de l'Ouest, doivent conserver une frontière symbolique entre eux et les grands espaces et se définir par rapport à celle-ci.

La défense de la *wilderness* aboutit à la sanctuarisation de vastes espaces : le parc de Yellowstone est créé en 1871, celui du Yosemite en 1890. Ce sont parmi les premières réserves naturelles modernes

²⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, 1762

²⁷ Pour Aldo Léopold, « *une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à l'inverse* », in *Almanach du comté des sables*, 1949

²⁸ Soulignons l'importance des penseurs américains, souvent pionniers dans le combat écologique et massivement lus par les Américains : le *Silent spring* (1962) de Rachel Carson s'est vendu à plus de 2 millions d'exemplaires.

au monde.²⁹ On le verra, la défense de la *wilderness* pose un certain nombre de problèmes et elle est massivement rejetée.

Néanmoins, elle reste prégnante jusqu'à aujourd'hui et certaines de ses dimensions connaissent même un renouveau, y compris en Europe, à travers les initiatives de *rewilding* (en français le « réensauvagement »)³⁰ qui visent à libérer de vastes³¹ espaces de l'emprise de l'homme, en réintroduisant souvent de grands herbivores et de grands prédateurs susceptibles d'assurer l'équilibre du milieu sans gestion humaine³², en plus d'être emblématiques d'un retour du sauvage. Ainsi, l'association Rewilding Europe³³ défend une dizaine de grands projets de réensauvagement sur le vieux continent. Ces projets sont souvent portés par l'idée de restaurer le milieu à un état antérieur. Pensons par exemple au projet de reconstitution d'une forêt primaire dans l'est de la France par le botaniste Francis Hallé³⁴. Le biologiste Edward Wilson³⁵ propose de libérer 50% de la surface de la Terre de la présence de l'Homme.³⁶

Dans cette conception de la nature, la nature est « *la part sauvage du monde* » qui se réduit au fur et à mesure que s'étend l'« *empire humain* », selon les formules de Virginie Maris³⁷. Cette réduction entraîne alors un « *besoin de nature* », une « *utopie sauvage* », un besoin de « *réensauvagement* » dont les contradictions ont été récemment explorées par Sébastien Dalgalarrodo et Tristan Fournier, chercheurs « *citadins* » en quête, eux-mêmes, de reconnexion³⁸ : le survivalisme, dans sa version moderne et délestée du poids politique radical dont le mouvement était chargé dans sa version américaine initiale, est un marché en pleine progression.

²⁹ Si l'on exclue la forêt de Fontainebleau, classée par décret dès 1861 comme « réserve artistique », fréquentée notamment par des peintres.

³⁰ Voir par exemple Gilbert et Béatrice Cochet, *L'Europe réensauvagée*, 2020

³¹ Sur une surface trop petite, l'échec est assuré, comme le montre le scandale de la réserve de Oostvaardersplassen aux Pays-Bas (<https://www.rtbf.be/article/debat-aux-pays-bas-faut-il-laisser-les-animaux-d-une-reserve-naturelle-mourir-de-faim-9893471>)

³² Retenons la formule intéressante de l'ingénieur écologue Jean-Claude Génot : « *gérer la nature, c'est la dénaturer* », dans *Quelle éthique pour la nature ?*, 1998

³³ <https://rewildingeurope.com/landscapes/>

³⁴ <https://www.foretprimaire-francishalle.org/>

³⁵ Biologiste américain qui a développé le terme de « biodiversité » et le champ controversé de la « sociobiologie ».

³⁶ Edward Wilson, *Half-Earth: Our Planet's Fight for Life*, 2016

³⁷ Virginie Maris, op. cit.

³⁸ Sébastien Dalgalarrodo et Tristan Fournier, *L'Utopie sauvage, enquête sur notre irrépressible besoin de nature*, 2020. Ils étudient aussi la marchandisation des tendances *new age* ou survivalistes (*man versus wild*), sans rester dans une posture critique.

- Le dualisme nature-culture dans la modernité occidentale

La nature – et plus précisément la nature sauvage – est perçue comme un élément extérieur aux hommes, c’est même ce qui la définit (cf. introduction). En fait, cette distinction entre nature et culture est centrale dans l’histoire de la pensée occidentale. On pourrait remonter à Aristote³⁹, probablement au christianisme⁴⁰, mais contentons-nous, modestement, de repartir de Descartes. Le cartésianisme érige la Raison comme moyen d’accès à la connaissance pour les Hommes. Ceux-ci se distinguent du reste du vivant⁴¹ par la Raison, qui leur permet de devenir « *comme maîtres et possesseurs de la nature* »⁴². Au XVIIIe siècle, le mouvement des Lumières prolonge et précise le dualisme cartésien, avant d’être concurrencé au XIXe par le romantisme, déjà évoqué précédemment comme initiateur de l’idée de la protection de la nature.⁴³

Bien entendu, d’autres écoles philosophiques occidentales ne s’inscrivent pas dans ce dualisme⁴⁴, mais considérons pour simplifier que le dualisme cartésien permet de dessiner un trait saillant de la pensée moderne occidentale. Le dualisme se décline à travers une série d’oppositions qui se ressemblent sans se recouper tout-à-fait⁴⁵ :

Le dualisme de la modernité occidentale (1)

Nature	Culture
Matière	Esprit
Inné	Acquis
Corps	Âme
Objet	Sujet
Sensibilité	Rationalité

³⁹ Chez Aristote, la nature prend quatre sens, l’un d’eux renvoie déjà à l’opposition à l’artifice.

⁴⁰ Le christianisme met Dieu (*natura creans*) hors de la nature (*natura creata*).

⁴¹ Voir sa théorie de l’« animal-machine ». Notons que chez Descartes, la nature contient la totalité de l’Univers, c’est un grand tout séparé de l’esprit humain.

⁴² Il s’agit d’une proposition forte au XVIIe siècle car elle met l’accent sur l’Homme plutôt que sur Dieu.

⁴³ Le romantisme au XIXe s. viendra justement s’opposer à certains aspects des Lumières, notamment en opposant à la rationalité la sensibilité nourrie par la nature (*Sensucht*).

⁴⁴ On oppose schématiquement Spinoza à Descartes.

⁴⁵ Virginie Maris, op. cit.

La distinction s'apparente aussi à un rapport hiérarchique dans le cadre de la modernité : l'esprit humain, rationnel, doit dominer, maîtriser ce qui relève de la (voire de *sa*) nature. En conséquence, cette série de distinctions hiérarchiques peut encore se superposer à d'autres :

Le dualisme de la modernité occidentale (2)

Femme <	Homme
Barbare <	Civilisé
Manuel <	Intellectuel
Animaux <	Humains

Lévi-Strauss : l'évolutionnisme rejette « *hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit* »

Cette hiérarchie se retrouve dans les théories évolutionnistes qui ont prévalu dans les premiers temps de l'anthropologie : qu'ils soient de « bons sauvages » ou de terribles « barbares »⁴⁶, les hommes dits « primitifs » - le terme n'est pas anodin - sont en fait considérés par les Occidentaux comme étant encore aux premiers stades de l'évolution humaine, celle-ci prenant la forme d'une lente et progressive sortie de la nature. Lévi-Strauss montre ainsi comment l'évolutionnisme rejette « *hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit*⁴⁷ ». Cette manière de délégitimer les *autres* cultures a servi de justification aux projets coloniaux.

Le dualisme de la modernité occidentale (3)

Nature	Culture
Matière	Esprit
Inné	Acquis

Le « grand partage » entre :

Sciences dures	Humanités et Sciences sociales
----------------	--------------------------------

⁴⁶ Idée toujours présente dans certains discours politiques (exemple de l'« ensauvagement » supposé de la France dans le discours de l'extrême-droite). A mettre en opposition avec le « réensauvagement » recherché aujourd'hui.

⁴⁷ Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, 1952

Cette pensée dualiste moderne conduit également au « *grand partage* »⁴⁸ évoqué avec Bruno Latour en introduction⁴⁹, qui opère une division des tâches entre les disciplines⁵⁰ :

- Les sciences dites « dures » analysent les lois de la nature, atemporelles, universelles, indépendantes des Hommes.
- Les Humanités et les sciences sociales analysent les sociétés humaines, situées, historiques, diverses.

On observe, en ce qui concerne les disciplines situées à mi-chemin la mise en place d'une séparation claire à la fin du XIXe siècle : l'anthropologie devient soit physique (rejoignant alors les facultés de médecine), soit sociale et culturelle (rejoignant alors les facultés de philosophie ou de sciences sociales)⁵¹. La géographie connaît un processus comparable. C'est particulièrement vrai dans la tradition universitaire française, moins dans le monde anglo-saxon⁵².

Derrière cette séparation, il y a des enjeux politiques⁵³ : la référence à la nature comme explication des comportements humains⁵⁴ relève alors plutôt de forces politiques hostiles au mouvement des Lumières (conservatisme chrétien, fascisme...). Ce contexte entretient une méfiance des sciences sociales vis-à-vis de l'idée d'une réunion possible des sciences dures et des sciences sociales.

Reprécisons le rapport avec la protection de la *wilderness*. Les colons européens voient dans le continent nord-américain une expression particulière de l'un des deux côtés du dualisme, celui de la nature, qu'ils perçoivent en Amérique du Nord comme particulièrement préservée, remarquable et authentique. Alors que dans la vieille Europe la nature a été contrainte altérée et domestiquée par les Hommes depuis longtemps, la *wilderness*, nature vierge et sauvage apparaît comme la forme la plus aboutie de l'idée européenne de la nature issue de la modernité : une nature sans les Hommes.

⁴⁸ Pierre Charbonnier, *La fin d'un grand partage. Nature et société de Durkheim à Descola*, 2015

⁴⁹ Bruno Latour, op. cit.

⁵⁰ Une autre distinction pourrait être évoquée au préalable : celle entre le sujet (ici le chercheur) et les objets d'étude. Au fond, la science elle-même trouve un terrain favorable dans l'Europe des Lumières.

⁵¹ Philippe Descola, *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, 2011

⁵² On a rappelé (note n°24) la conception durkheimienne de la sociologie en France. A l'inverse, les travaux de la première Ecole de Chicago proposent une « écologie urbaine ».

⁵³ Serge Audier, *La société écologique et ses ennemis*, 2017

⁵⁴ Le courant du darwinisme social traduit par exemple les risques d'une importation brutale des sciences dures dans celui des sciences humaines. On trouve un prolongement plus moderne de ces approches à travers la « sociobiologie » d'Edward Wilson déjà cité.

- Le naturalisme chez Philippe Descola

L'ontologie naturaliste (Descola)

	Ressemblance des intérieurs	Différence des intérieurs
Ressemblance des physicalités	Totémisme Exemple : aborigènes d'Australie, chasseurs-cueilleurs	Nature anthropocentrée Exemple : humanisme classique
Différence des physicalités	Animisme Exemple : chasseurs-essarteurs d'Amérique du Sud	Analogie Exemple : sociétés sacrificielles comme les Aztèques ou les Incas

Pourquoi préciser qu'il s'agit de l'idée européenne issue de la modernité ? Parce que cette conception est historiquement et culturellement située. Un détour anthropologique permet de le montrer. Nous nous appuyons sur les travaux de Philippe Descola, professeur honoraire au Collège de France entre 2000 et 2019, titulaire de la chaire d'anthropologie de la nature. Il a rédigé sa thèse sous la direction de Claude Lévi-Strauss dans les années 1980 et son œuvre majeure est parue en 2005 sous le titre *Par-delà nature et culture*.

Descola cherche à étudier le rapport des Achuars (peuple Jivaro d'Amazonie) à la « nature domestiquée ». Il s'agit au départ d'un projet classique en anthropologie visant à comprendre comment un peuple éloigné de notre culture mobilise, de manière symbolique, la nature dans sa culture⁵⁵. Au fur et à mesure de ses recherches, il prend conscience que les peuples amazoniens n'ont aucun concept traduisant celui de « nature » - mais c'est aussi le cas pour celui de « paysage » par exemple⁵⁶ -, autrement dit aucun concept qui contiendrait l'ensemble de ce qui est extérieur à l'humain. En somme, ce concept si central dans le dualisme occidental est inexistant chez ces hommes, qui ont par ailleurs une connaissance très fine de leur environnement naturel. De ses observations de terrain, il induit le fait que le concept de « nature » est propre à la pensée occidentale, et que cela change tout. Si l'anthropologie vise à analyser la diversité des sociétés humaines, elle doit alors prendre en compte le fait que l'un des concepts qu'elle mobilise habituellement, celui de « nature » – depuis Lévi-Strauss, l'anthropologie montre la variété *culturelle* sur fond d'unité *naturelle* du genre humain - est en

⁵⁵ Voir par exemple les travaux de Lévi-Strauss autour des sociétés de castes et les sociétés totémiques en lien avec les discontinuités établies dans le monde naturel.

⁵⁶ Descola y a consacré un cours passionnant au Collège de France (<https://www.college-de-france.fr/agenda/cours/les-formes-du-paysage>)

fait le produit d'une histoire particulière, celle de l'Occident moderne.

Descola construit alors une typologie des sociétés humaines à partir de deux critères : l'intériorité (c'est-à-dire l'esprit, l'âme) et la physicalité (les corps). Les sociétés humaines établissent des discontinuités ou des continuités entre les humains et les non-humains sur ces deux critères. Descola en déduit quatre « *ontologies* » (c'est-à-dire des rapports au monde) possibles. Il qualifie de « naturalisme⁵⁷ » l'ontologie qui caractérise l'Occident moderne. Le naturalisme se caractérise alors par une continuité physique entre les humains et les non-humains. Les Occidentaux considèrent que leurs corps relèvent bien des lois naturelles. En revanche ils considèrent qu'il y a une discontinuité des intériorités entre les humains et les non humains : les Occidentaux considèrent que l'intériorité des Hommes les rend exceptionnels au regard du reste du vivant, d'où la pertinence d'isoler la culture d'une part et la nature d'autre part. L'animisme est la situation inverse (c'est d'ailleurs celle des Achuars) : les animistes nourrissent des relations sociales réciproques avec les arbres, les plantes et les animaux (une plante peut par exemple être considérée comme un membre de la famille⁵⁸). L'incarnation dans tel ou tel corps d'une intériorité crée les discontinuités. Dans ce contexte, le concept de nature se trouve complètement éclaté.

Ainsi, on pourrait résumer sa thèse dans une formule lapidaire : *la nature n'existe pas*. Ou plutôt, elle n'existe qu'en tant que concept produit par la modernité occidentale, ce que nous n'avions qu'évoqué en introduction. C'est d'autant plus étonnant lorsqu'on songe au fait que ces peuples sont, de notre point de vue, considérés comme les plus proches de la nature – on y reviendra.

Précisons que le naturalisme est la forme dominante des relations humains – non-humains en Occident⁵⁹ aujourd'hui, mais qu'elle peut être concurrencée. Par exemple, l'astrologie relève d'une pratique analogiste. Par ailleurs, l'anthropologue Charles Stépanoff, spécialiste des peuples animistes de Sibérie, propose une analyse passionnante de la chasse contemporaine en France⁶⁰, dans laquelle il trouve - dans certaines formes de chasse uniquement - des relations de type animiste avec le gibier et les chiens. L'anthropologue Sara Asu Schroer trouve des relations similaires

⁵⁷ A ne pas confondre avec les autres sens du terme : mouvement littéraire français du XIXe s., courant philosophique écartant Dieu ou encore pratique visant à accumuler des connaissances sur la faune et la flore.

⁵⁸ La question de la véridicité de l'approche animiste, qui interpellerait un esprit positiviste, nous importe peu ici. Ce qui compte, c'est la relativité des points de vue.

⁵⁹ Avec une propension à s'étendre en même temps que le modèle occidental lui-même.

⁶⁰ Charles Stépanoff, op. cité.

chez les fauconniers britanniques⁶¹ en mobilisant le concept allemand *Umwelt*, comme un monde commun où le chasseur « *pense et sent comme un oiseau* ».

Pourquoi l'analyse de Descola est-elle si centrale ? Au fond, les travaux de Descola traduisent l'une des grandes forces des sciences sociales : la capacité à déconstruire, à situer, à historiser des concepts que l'on a tendance à considérer comme universel. Ils relativisent ici l'idée de nature. Notons que nous ne chercherons pas à démontrer que la sortie de l'ontologie naturaliste est souhaitable pour résoudre les problèmes environnementaux⁶². Prenons simplement acte que le concept de nature est plus problématique qu'il n'en a l'air. On peut maintenant dans ce cadre réfléchir aux rapports possibles des Occidentaux à la nature.

⁶¹ in *Rapaces*, Billebaude, 2021

⁶² Même si Descola lui-même y réfléchit, comme dans l'essai récent *Ethnographie des mondes à venir* (2022) dans lequel il dialogue avec le dessinateur et militant Alessandro Pignocchi.

PARTIE 2 – LES DEUX FACES DU NATURALISME

- L'éloignement de la nature

A quel point le naturalisme est-il responsable des maux contemporains ? En 1968, le médiéviste Lynn White défend l'idée selon laquelle le dualisme occidental constitue la principale source de la crise écologique en cours. Il attaque en particulier le judéo-christianisme, qui a ouvert la porte au « *désenchantement du monde* » et au matérialisme.⁶³

On observe en tout cas le fait que les Occidentaux sont globalement de plus en plus déconnectés de leur environnement naturel. Les transformations résultant de la modernité (chute de la part du secteur primaire dans l'emploi, urbanisation, numérisation, etc.) conduisent les individus à ne plus être capables de distinguer dans leur environnement les espèces de plantes et d'animaux ou à comprendre les liens entre eux. Il s'agit à la fois d'une distanciation réelle, physique⁶⁴ et culturelle⁶⁵. Sur ce dernier point, il est frappant de voir comme les dirigeants politiques sont choisis parmi des élites formés à l'économie et à la science politique, très peu ont des connaissances scientifiques solides. S'intéresser aux animaux, dans les sociétés occidentales, c'est une activité enfantine⁶⁶, qu'un adulte doit abandonner. On retrouve, d'une certaine manière, la logique évolutionniste expliquée précédemment, à l'échelle de l'individu⁶⁷. Or, selon de nombreuses études de psychologie et de sociologie environnementales, cet éloignement serait un facteur de désintérêt et réduirait la propension à la protection de la nature⁶⁸. D'où l'importance de la « reconnexion » évoquée précédemment.

⁶³ Lynn White, *The Historical Roots of Our Ecologic Crisis*, 1968

⁶⁴ Voir par exemple Victor Cazalis et Anne-Caroline Prévot, « Are protected areas effective in conserving human connection with nature and enhancing pro-environmental behaviours ? », *Biological Conservation*, 2019

⁶⁵ Baptiste Morizot, dans *Manières d'être vivants* (2020), parle d'une « crise de la sensibilité ». Il évoque une étude américaine selon laquelle les enfants américains connaissent plus de logos de marques que de plantes et animaux.

⁶⁶ Selon le sociologue Julien Vires, l'intérêt infantile pour les animaux n'a rien d'inné, mais il est le produit d'une socialisation spécifique. Julien Vires, « Les enfants aiment-ils naturellement les animaux ? Une critique sociologique de la biophilie », *Genèses*, 2019

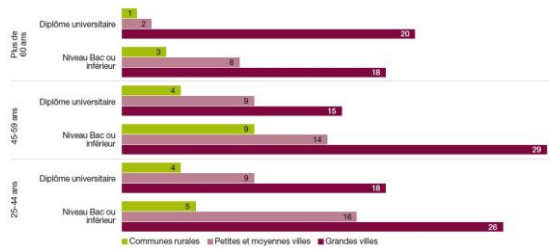
⁶⁷ De la même manière que Nobeert Elias fait le parallèle entre le « *processus de civilisation* » et la socialisation des enfants.

⁶⁸ Victor Cazalis et Anne-Caroline Prévot, op. cit. Voir aussi l'enquête « Les Français et la nature » exploitée ci-après.

L'éloignement de la nature

Graphique 4 : part des enquêtés qui déclarent être en contact avec la nature une fois par mois ou moins selon leur niveau d'études

En %



Champ : France métropolitaine ; enquêtés âgés de 20 ans et plus.

Source : CSD/SDES, enquête « Les Français et la nature », 2020

Ajoutons enfin qu'il semblerait qu'il y ait des écarts importants à l'intérieur de l'Occident sur la question de l'attention ou de l'indifférence à l'égard de la nature. Des écarts d'abord entre les pays : il semblerait, d'après l'historienne Valérie Chansigaud que la France souffre d'un manque d'attention à la nature⁶⁹, contrairement aux pays qui l'entourent, notamment l'Angleterre (où l'ornithologie par exemple est une pratique ancienne et répandue⁷⁰) ou l'Allemagne (les Allemands auraient un rapport spécifique à la forêt⁷¹). A l'intérieur d'un pays, des écarts s'observent également selon l'âge, le lieu de vie, le niveau de diplôme, mais nous y reviendrons.

- **La nature objectivée, domestiquée et exploitée**

En classant la nature comme un ensemble d'objet, l'Occident en a fait d'une certaine manière un ensemble inerte, neutre, sans capacité de rétroaction envers les humains. Le sociologue et philosophe Harmut Rosa⁷² écrit ainsi :

L'objectivation de la nature

« Le propre de la **modernité occidentale** est de ne pouvoir accorder aucune qualité de résonance aux choses, c'est-à-dire aux objets non humains [...] dans l'organisation cognitive de ses relations au monde. [...] **L'univers de la modernité** [...] est un **univers muet**. » Harmut Rosa

⁶⁹ Valérie Chansigaud, *Les Français et la nature, pourquoi si peu d'amour ?*, 2017

⁷⁰ A titre d'exemple, la LPO en France compte 45 000 membres, la RSPB en compte 1.3 millions.

⁷¹ Voir par exemple <https://www.books.fr/foret-passion-allemande/>

⁷² Harmut Rosa, *Résonance, Une sociologie de la relation au monde*, 2018

L'objectivation de la nature (la *summa divisio*)

La nature entre dans la catégorie des choses
(*res*) = **objets de droit**

- Les choses appropriables :
 - *Res propria*
 - *Res nullius*
- Les choses non appropriables :
 - *Res communis*

Les hommes entrent dans
la catégorie des personnes
(*personae*) = **sujets de
droit**

Un « *univers muet* » qui se traduit dans un cadre juridique qui semble permettre une rationalisation et une accélération du contrôle et de l'exploitation de la nature. Dans le droit français, la nature entre dans plusieurs catégories appartenant à celle, plus vaste, des *choses (res)*. Par exemple, le gibier est *res nullius* (il n'appartient à personne mais il est potentiellement appropriable), la terre, les animaux domestique ou d'élevage sont *res propria* (ils sont en fait considérés comme des biens immeubles ou meubles) et enfin, la mer, l'eau courante, les rivages et l'air sont *res communis* (ils n'appartiennent à personne et ne sont pas appropriables).

La marchandisation de la nature

⇒ La « Terre », un facteur de production transformé en
« *marchandise fictive* » (Polanyi)

Dans la théorie économique standard :

- L'analyse en terme d'« externalités »
 - L'analyse en terme de « bien commun »
- ⇒ Des défaillances de marché trouvant leur source dans un défaut de propriété privée.

Ce cadre juridique permet le développement d'activités économiques dans le cadre du capitalisme émergent de cette même modernité occidentale⁷³. L'exploitation de la nature passe par un cadre juridique spécifique, central dans le fonctionnement du capitalisme : les droits de propriété. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des concepts – comme ceux d'« externalités » ou de « biens communs »⁷⁴ – développés par les économistes pour penser la

⁷³ On peut s'interroger sur le sens de la relation entre le droit et l'économie.

⁷⁴ Dans le cadre de la théorie économique standard, voir les travaux fondateurs – mais critiqués – de Ronald Coase ou de Garrett Hardin.

dégradation de la nature et qui au fond repose, dans les modèles de microéconomie sur un déficit de propriété privée.

L'économiste et anthropologue Karl Polanyi nous offre un éclairage sur la manière avec laquelle la nature – notamment la terre – y compris lorsqu'elle n'est pas produite par l'homme a été intégrée au fonctionnement de l'économie de marché comme des « *marchandises fictives* », privées, comme le travail et la monnaie au cours du XIXe siècle⁷⁵. L'économie de marché associe alors un prix aux éléments qui composent la nature. Cela a pour conséquence de donner une valeur à la nature à condition qu'elle soit vendue, et qu'elle devient commensurable, et donc potentiellement échangeable grâce à un intermédiaire monétaire avec à peu près tout. Cette large commensurabilité des biens n'existe pas dans toutes les sociétés humaines : certaines sociétés ont plusieurs sphères d'échanges hermétiques les unes aux autres.⁷⁶

L'évolution du droit et des réglementations qui encadrent les activités économiques montrent que c'est tout-à-fait possible, mais que ces politiques de protection se font dans le prolongement du cadre juridico-économique dont nous héritons, lui-même s'inscrivant dans le cadre du naturalisme. C'est une sorte de bricolage avec les outils dont nous disposons. L'évolution du droit sur la protection animale ou celle de l'environnement part des catégories évoquées précédemment⁷⁷. Par exemple, le Code civil reconnaît depuis 2015 que les animaux sont des « *être vivants doués de sensibilité* », dans le prolongement des évolutions du Code pénal et du Code rural. Ils restent toutefois régis par le régime des biens corporels. De même, il existe des mesures plus ou moins contraignantes. De même, de nombreuses politiques de protection s'appuient sur l'idée qu'il faut donner une valeur économique à la nature que l'on ne peut diminuer qu'à condition de la compenser par de la création de valeur ailleurs. C'est le principe des « banques de compensation ».

- **Protéger la nature dans le cadre du naturalisme**

Explorons plus précisément les modalités de la protection de la nature dans le cadre naturaliste. Maintenant que nous disposons de quelques outils d'analyse anthropologiques et historiques, nous pouvons revenir sur les modalités de la protection de la nature.

Revenons d'abord sur la *wilderness* et le *rewilding*, dont on rappelle l'idée forte : sortir l'Homme de la nature pour lui redonner du souffle, voire une forme d'authenticité, d'extériorité totale vis-à-vis des Hommes. Cette première approche, qu'on appellera le

⁷⁵ Karl Polanyi, *La Grande transformation*, 1944

⁷⁶ Lu dans Descola et Pignocchi, op. cit.

⁷⁷ Le Code de l'environnement existe depuis 2000.

« préservationnisme »⁷⁸, a subi de nombreuses critiques, que nous proposons de lister ici sans prétendre être exhaustif.

D'abord, si la nature est un concept construit et situé historiquement, c'est encore plus vrai de celui de la *wilderness*. En vérité, il n'existe, sur la Terre, plus de nature sauvage et surtout *vierge* d'activités humaines. C'est évident pour l'Europe, vieux continent densément peuplé et caractérisé par une agriculture organisée autour des céréales et de l'élevage, ce qui a conduit à une très ancienne transformation des paysages, de la faune et de la flore ; On pourrait remonter au moins au néolithique. Certaines périodes ont été caractérisées par une accélération de l'anthropisation (par exemple sous l'Empire romain), d'autre par un recul (par exemple après la chute de l'Empire romain d'Occident). Evidemment, les XIXe et XXe siècles ont de nouveau changé les paysages, avec une vitesse inédite : progrès de l'industrie, déploiement d'infrastructure nouvelles, croissance démographique et surtout modernisation spectaculaire de l'agriculture. Si la modernité pense la ville comme le lieu du mouvement⁷⁹ et la campagne – et/ou la nature donc – comme celle de la continuité, une rapide analyse des images aériennes du territoires français prises dans la seconde moitié du XXe siècle permet d'affirmer que la campagne – et/ou la nature – a changé profondément de visage.⁸⁰

Mais cet impact des hommes sur les écosystèmes se retrouve, sous des formes et des intensités variées, partout sur la planète. En Amazonie, les chercheurs montrent à quel point la forêt dite « vierge » est en réalité *jardinée*⁸¹ depuis des millénaires : de nombreux peuples amazoniens brûlent des parcelles de forêt pour y laisser croître certaines plantes, qu'ils reviennent récolter à une autre période. En Australie, les aborigènes ont des pratiques similaires⁸². Certains auteurs s'interrogent aussi par exemple sur le rôle des peuples d'Afrique subsaharienne dans la création de la savane⁸³ et sur celui des Amérindiens sur celle des Grandes plaines.

George Perkins Marsh, que l'on peut considérer comme le premier écologiste américain, résume cette idée dans son œuvre *Man and*

⁷⁸ On s'appuie ici sur les notions mobilisées dans les sciences de la conservation, avec, reconnaissons-le, assez peu de nuances.

⁷⁹ Voir l'analyse de Georg Simmel « Die Größstädte und das Geistesleben », 1903

⁸⁰ Voir par exemple la passionnante « machine à remonter le temps » de l'IGN : <https://remonterletemps.ign.fr/>

⁸¹ Serge Bahuchet, *Les jardiniers de la nature*, 2015

⁸² Bliege Bird, R.; Bird, D. W.; Codding, B. F.; Parker, C. H.; Jones, J. H. "The "fire stick farming" hypothesis: Australian Aboriginal foraging strategies, biodiversity, and anthropogenic fire mosaics". *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 2008

⁸³ Voir par exemple <https://www.pourlascience.fr/sd/prehistoire/dossier-l-homme-artisan-des-paysages-de-savane-1125.php>

Nature (1864) : « *c'est en fait l'homme qui fait la terre* »⁸⁴. Notons que pour lui, ce constat s'accompagne bien de la peur que l'homme ne la détruise. On retrouve une crainte similaire dans l'immense œuvre du géographe Elisée Reclus, notamment son triple ouvrage *L'Homme et la Terre*. Pour lui, « *l'homme est la nature prenant conscience d'elle-même*. » Dans la préface de son livre, il écrit ainsi :

« nous pouvons reconnaître le lien intime qui rattache la succession des faits humains à l'action des forces telluriques : il nous est permis de poursuivre dans le temps chaque période de la vie des peuples correspondant au changement des milieux, d'observer l'action combinée de la Nature et de l'Homme lui-même, réagissant sur la Terre qui l'a formé. »⁸⁵

Il ne s'agit pas de nier que certaines régions du monde sont marquées par une faible empreinte anthropique. Mais, à des degrés divers, l'Homme est partout depuis des millénaires. Aujourd'hui, on trouve du plastique au fond des océans et en haut de l'Everest⁸⁶. Le réchauffement climatique d'origine anthropique balaie de toute façon l'idée d'une nature vierge. D'où l'émergence d'un concept comme celui d'« Anthropocène ».

Remarques complémentaires sur l'anthropocène :

La notion d'« Anthropocène » a été utilisée pour la 1^e fois par le Prix Nobel de chimie Paul Crutzen pour désigner une nouvelle époque géologique caractérisée par l'influence humaine (idée déjà évoquée par le soviétique Vernadski, inventeur dans les années 1920 du terme de « biosphère »).

L'histoire géologique de la Terre a été influencée par de multiples facteurs (dont des êtres vivants) et elle est retracée par les scientifiques essentiellement à travers l'étude de la sédimentation. Nous sommes aujourd'hui dans l'Holocène (époque), dernière époque du Quaternaire (période), dernière période du Cénozoïque qui a commencé il y a 66 millions d'années avec l'extinction des dinosaures. Tout cela ne représentant évidemment que le passé très proche de la Terre (à l'échelle de l'âge de la Terre, c'est très proche).

L'idée de Crutzen consiste à considérer que l'empreinte humaine, par ses constructions, la biomasse qu'il a modifiée et les déséquilibres biochimiques qu'il a engendrés, à une vitesse sans commune mesure dans le passé, devrait conduire des géologues du futur à voir, dans les couches sédimentaires, la force de l'accident.

Au fond, sur le plan scientifique, l'idée est discutable et discutée. Mais l'idée est intéressante : elle resynchronise le temps des hommes et celui de la Terre, elle brise le « grand partage ».

Elle s'accompagne de données fortes qui permettent de visualiser l'ampleur des transformations :

⁸⁴ George Perkins Marsh, *Man and Nature*, 1864

⁸⁵ Elisée Reclus, *L'Homme et la Terre*, 1908

⁸⁶ <https://www.geo.fr/environnement/des-microplastiques-jusque-sur-le-tout-du-monde-202897>

- On considère qu'en 2020 le poids des infrastructures humaines a dépassé celui de la biomasse totale.
- 96 % de la biomasse des mammifères est composée des hommes et du bétail.
- La population humaine a été multipliée par 4 en 80 ans, le dernier milliard a été atteint en une dizaine d'année.
- L'évolution des températures sur le siècle à venir correspond à ce qui se déroule sur environ 5 millénaires entre deux périodes du Quaternaire.

Quand l'anthropocène aurait-il commencé ? Trois hypothèses principales sont retenues :

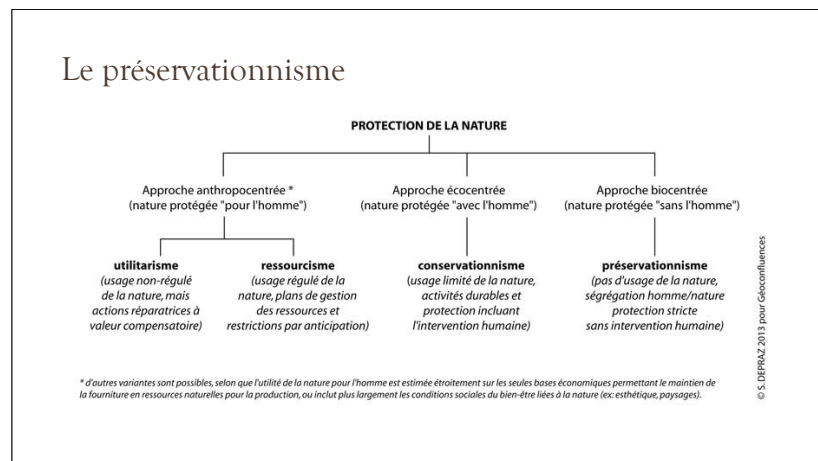
- Au néolithique.
- Au début de la Révolution industrielle.
- Au moment de la « Great accélération », terme qui désigne l'entrée, à partir des années 1950, dans une trajectoire exponentielle de plusieurs variables mondiales (démographiques, énergétiques, économiques).

Choisir telle ou telle hypothèse revient à identifier certains facteurs comme plus déterminants que d'autres. De même, certains auteurs rejettent l'idée selon laquelle l'humanité toute entière serait responsable de ces bouleversements. Certains chercheurs ont produit des concepts alternatifs⁸⁷ :

- Capitalocène : les sociétés capitalistes (+ la société soviétique ?)
- Thermocène : la civilisation thermo-industrielle

On reproche par ailleurs à ce concept d'ouvrir la porte à une vision géoconstructiviste de la Terre et démiurgique des Hommes : la Terre serait un vaisseau piloté par des Hommes se prenant pour des dieux.

- **Le préservationnisme est un colonialisme**



Lorsque les colons découvrent l'Amérique, du Nord et du Sud, ils sont frappés par la beauté de paysages, qui s'ils sont supposés vierges, sont en fait bel et bien habités et modifiés par les Amérindiens, dont les populations avaient en réalité fortement diminué sous la progression des virus avançant plus vite que les colons. Les archéologues commencent seulement aujourd'hui à

⁸⁷ Jean-Baptiste Fressoz et Christophe Bonneuil, *L'évènement anthropocène*, 2013

prendre la mesure des cités urbaines qui ont existé sur l'ensemble du continent et à tenter d'en déduire la taille des populations précolombiennes, probablement bien supérieures à ce qu'on avait pu imaginer⁸⁸.

De ce fait, lorsque le gouvernement américain crée les premiers parcs nationaux dans la seconde moitié du XIXe siècle, il doit composer avec les populations autochtones. Leur présence dans les réserves est incompatible avec le mythe de la *wilderness*. Alors ces populations sont déplacées de force⁸⁹ - on parle de « réinstallation », c'est en fait une déportation - et cantonnées à d'autres « réserves »⁹⁰. Ces déplacements forcés de population se poursuivent tout au long du XXe siècle et jusqu'à aujourd'hui. Prenons l'exemple récent Qiangtang, l'une des plus grandes réserves de Chine établie dans les années 2000 sur les plateaux tibétains et qui visent, selon le géographe Guillaume Giroir⁹¹, davantage au moins autant à contrôler le peuple tibétain qu'à protéger la nature. En somme, ici ce sont les colons qui *créent* la nature, ce qui est au fond complètement contradictoire avec l'opposition entre la nature et l'artifice.

Ce modèle « préservationniste » a été exporté dans la plupart des pays du Sud. En Afrique, on crée au XXe siècle, à partir des réserves de chasse des colons de vastes parcs naturels dont sont entièrement exclues les populations locales, accusées souvent d'être à l'origine de la diminution des populations d'animaux dont les colons sont en réalité responsables. Au mieux, les populations locales sont réduites à un rôle d'animateurs folkloriques pour les touristes blancs : on retrouve la logique de naturalisation des « sauvages ». L'historien Guillaume Blanc parle de « *postcolonialisme vert* »⁹² pour décrire la création et la gestion de ces parcs par les ONG et les gouvernements locaux. Il décrit aussi la violence générée par les politiques de protection, aux abords de ces parcs entre les *rangers*, les grands réseaux de braconnage et les petits paysans⁹³.

⁸⁸ Voir par exemple les travaux de Stéphen Rostain.

⁸⁹ L'ONG Survival International, qui défend les populations autochtones, militent contre d'autres grandes ONG de défense des animaux.

⁹⁰ Il est intéressant de noter que dans les études sur l'acceptabilité du Parc national de forêts, certaines craintes des populations ont été justement de devenir des habitants de « réserves d'Indiens ». (<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/parc-national-de-forets>)

⁹¹ Guillaume Giroir, « Les parcs nationaux en Chine : une approche géohistorique », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2012

⁹² Guillaume Blanc, *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Eden africain*, 2020. Le géographe Estienne Rodary partage une analyse similaire.

⁹³ Des violences qui se traduisent par probablement plusieurs milliers de morts à travers la planète depuis les années 1990.

L'anthropologue Nastassja Martin a réalisé, sous la direction de Philippe Descola, une thèse sur les Gwich'in⁹⁴, peuple d'Alaska animiste, qui, loin d'être isolé et préservé du fracas du monde, subit tout à la fois un réchauffement climatique extrêmement rapide, les projets des industriels, mais aussi les politiques de protection de la nature. D'une certaine manière, ces modalités de la protection de la nature à travers le monde agissent comme l'autre face de l'exploitation. De même que les industriels produisent du gaz, du pétrole ou du bois, on *produit* de la nature⁹⁵ :

« Ainsi, les réinstallations consécutives aux créations de parcs naturels sont-elles à la fois identiques et différentes de celles qui résultent de l'exploitation minière, forestière ou agro-industrielle. Toutes témoignent de la subordination des droits des personnes à la normativité néolibérale, qui organise les relations humaines par les rapports de marché. [...] »⁹⁶

- **La nature mise en parcs**

On reproche par ailleurs à ces espaces « mis sous cloche » d'entretenir une protection de la nature uniquement là où elle est « remarquable », au détriment de la nature ordinaire. Il est vrai que les sites protégés le sont en général en raison de caractéristiques extraordinaires. Cela dit, cet argument est questionnable : établir une protection forte de sites remarquables n'empêche pas de bâtir par ailleurs une protection de la nature ordinaire. Ajoutons que cette « mise sous cloche » est de toute façon à relativiser. D'une part, le réchauffement climatique, comme nous l'avons rappelé, annihile tout espoir de faire échapper des parties de la Terre à l'action des Hommes.

De plus, si la nature est *produite*, c'est d'une certaine manière pour qu'elle soit *consommée*. Les parcs naturels, à l'exception de très rares réserves intégrales, sont intégrés dans des activités économiques spécifiques, en général d'ordre touristique : A titre d'exemple, le parc de Yellowstone accueille près de 4 millions de visiteurs par an : la nature est perçue désormais comme un lieu de ressourcement, de reconnexion, qui passe par des loisirs. C'est aussi vrai en France. Le sociologue Bernard Kalaroa, s'appuyant sur une enquête commandée par l'ONF en 1991, explique le rapport qu'à une grande partie des Français à la nature :

⁹⁴ Nastassja Martin, *Les âmes sauvages, face à l'Occident : la résistance d'un peuple d'Alaska*, 2017

⁹⁵ Le philosophe Bernard Charbonneau parle, dans *Tristes campagnes* (1973), à propos des parcs nationaux français, d'« usines à chlorophylle ».

⁹⁶ Aliénor Bertrand, « Une archéologie philosophique des normes environnementales : biopolitique et droit des peuples autochtones », *Revue générale de droit*, 2013

« Face aux dysfonctionnements vécus ou médiatisés, la nature apparaît dès lors comme une valeur refuge. Aménager le territoire, c'est d'abord [...] repenser la question agricole et forestière. De vastes parties du territoire doivent être mises en réserve, notamment pour les loisirs des citoyens. »

Les activités touristiques qui se présentent comme un moyen de reconnecter les populations à la nature et de les sensibiliser à la protection se marchandisent : activités spotives *outdoors*, mais également le « *récréotourisme faunique* » passant par la photographie, voire même la chasse⁹⁷. L'anthropologue Sergio Dalla Bernardina développe dans *L'Utopie de la nature* (1996) l'idée selon laquelle chasseurs, écologistes et touristes dans les grands espaces partagent un même imaginaire et réinventent, construisent et transforment la nature sauvage en une véritable utopie à l'usage de l'homme contemporain⁹⁸. Il s'agit aussi et surtout d'une source de financement conséquente⁹⁹, à la fois pour les gestionnaires des parcs eux-mêmes que pour certaines activités économiques associées (transport, logement, guides...), dont certaines très dévastatrices pour l'environnement : l'empreinte carbone d'un safari-photo en Afrique est, on le suppose, colossale.

Des travaux montrent comment cet écotourisme ne peut s'organiser qu'à travers de nombreux dispositifs spécifiques qui visent à permettre aux touristes de profiter d'une expérience riche sans mettre en péril leur sécurité. A ce sujet, Bernard Kalaora écrit :

« Il faut [...] relativiser cet engouement pour le sauvage et le restituer à sa juste place. L'authenticité de la nature est jaugée, moins à partir de son statut biophysique que de sa capacité à [...] nous extraire de la quotidienneté [...]. Cependant, pour la majorité des publics, le sauvage ne doit pas être synonyme de chaos ; il doit être organisé et conçu dans un objectif d'accueil. Désirer une nature épargnée par l'activité humaine semble vouloir dire : « Faites-nous des équipements d'accueil pour pouvoir profiter de la nature, y accéder, y circuler et la contempler. » Cela explique nos aspirations contradictoires. »¹⁰⁰

⁹⁷ Voir la thèse de Laine Chanteloup, *À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récréotourisme faunique*, 2013

⁹⁸ Sergio Dalla Bernardina, *L'utopie de la nature – Chasseurs, écologistes et touristes*, 1996

⁹⁹ Prenons quelques données concernant le continent africain : un permis pour voir les Gorilles des montagnes coûte 1500 €, un safari africain de 8 jours all-inclusive coûte autour de 1700 €. La chasse en Afrique est une source financière non négligeable : comptez jusqu'à 50 000 € pour abattre un éléphant. La chasse en Afrique n'est pas toujours bien encadrée. Mais par exemple au Zimbabwe, la chasse à l'éléphant est considérée comme un moyen nécessaire de financer la protection.

¹⁰⁰ Bernard Kalaora. « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française*, 2001

Guides, véhicules tout terrain, affûts, logements : c'est toute une économie qui se déploie pour rapprocher les touristes des animaux. En fait, les animaux dans certains parcs sont si habitués aux hommes qu'ils ne les fuient plus. Ce qui crée une forme d'ambiguïté dans leur caractère sauvage, que l'on a défini en introduction comme justement étant une « *altérité qui résiste* ». Là les animaux ne résistent pas et se sentent prêts à quémander volontiers de la nourriture aux touristes, à tel point qu'il faut sensibiliser ces derniers à ne pas les satisfaire, au risque de perturber les équilibres locaux mais également à ne pas se mettre en danger¹⁰¹. A tel point que la limite avec une logique de domestication à grande échelle devient floue, tout comme celle entre le parc naturel, le zoo ou le parc à thème. Il semble que les visiteurs s'accommodent d'un décalage entre un contexte d'immersion facilité et le mythe du sauvage, distant, lointain, parfois dangereux.

Dans les endroits où la faune et la flore reste plus sensible au dérangement, des activités de loisirs *a priori* menées par des individus susceptibles d'être sensibles à la beauté et la préservation de la nature, la conscience du dérangement n'est pas toujours bien comprise par les touristes¹⁰². En France, le recul du Grand Tétrás s'explique par l'évolution de la sylviculture, le réchauffement climatique, l'étonnant maintien de la chasse dans les Pyrénées mais aussi et surtout par la massification de la randonnée¹⁰³, activité de reconnexion à la nature par excellence. La massification de l'écotourisme pose d'ailleurs des questions de soutenabilité. En France, l'accès à certaines zones commencent à être plus rigoureusement réglementé. Ainsi, le parc national des Calanques a expérimenté à l'été 2022 une réservation obligatoire pour accéder à la calanque de Sugiton¹⁰⁴.

- **Le laisser-faire : une gestion comme une autre ?**

Enfin, en dehors de quelques exceptions, les espaces protégés font souvent l'objet d'une recherche scientifique et d'une activité de gestion. Réintroductions d'espèces, chasse aux espèces envahissantes, prélèvements sur les populations en trop forte croissance, la main de l'Homme vient souvent corriger des déséquilibres observés.

¹⁰¹ Aux Etats-Unis, des panneaux reprennent le vieil adage « *a fed bear is a dead bear* » : si les ours s'habituent à la nourriture des touristes, ils deviennent plus entreprenants, il faut donc les abattre pour protéger les touristes.

¹⁰² La sociologue Léna Gruas l'a montré par exemple à travers l'analyse des pratiques sportives en montagne.

¹⁰³ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/tetras-lyre-oiseau-montagne-timide-menace-humains-chartreuse-1382093.html>

¹⁰⁴ <http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/preparer-sa-visite/reservation-sugiton>

C'est au fond assez paradoxal : pendant longtemps l'écologie scientifique a été guidée par l'idée qu'un écosystème ne pouvait être équilibré qu'en l'absence de l'Homme¹⁰⁵. Le climax écosystémique n'est atteint qu'à condition de retirer l'action anthropique. C'est l'idée que la nature s'autorégule résumée dans le concept de *balance of nature*. Cette approche suppose qu'un écosystème qui subit un déséquilibre a les moyens de retrouver son état initial, d'où l'idée d'écosystèmes équilibrés. C'est assez efficace pour penser les relations proies-prédateurs, mais cette approche a été abandonnée depuis longtemps par les écologues. Aujourd'hui, la gestion semble incontournable. Le choix de réintroduire ou de conserver, de laisser-faire ou d'accompagner, d'identifier ou non des « nuisibles » ou des « invasifs », relève d'un choix qui contient, nous y reviendrons, toujours une part d'arbitraire, et au fond, la main de l'Homme.

Reprenons l'exemple de Yellowstone. A la fin du XIXe siècle, les grands ongulés sont l'incarnation du sauvage dans l'imaginaire américain. Après avoir sortis les Amérindiens du parc, le gouvernement américain entreprend de supprimer les loups, jugés dangereux pour les touristes et nuisibles par rapport à l'objectif d'augmenter les populations d'ongulés¹⁰⁶. Mais à la fin du XXe siècle, les populations d'ongulés prospèrent et cela crée des déséquilibres dans le parc. Les gestionnaires réintroduisent le loup entre 1995 et 1997. Ce fut une spectaculaire réussite : la présence du loup réduit les populations d'ongulés et améliore leur santé. Cela entraîne toute une série d'effets sur la chaîne trophique. Par exemple, la diminution du nombre de wapitis entraîne une augmentation de la flore en bord de rivière, ce qui augmente le nombre de castors. Le coyote par ailleurs, qui proliférait également, est davantage contenu du fait de la compétition avec le loup. Cette réintroduction est l'une des plus réussies et elle sert d'exemples à tous les projets de *rewilding* contemporains, y compris en Europe. Elle vient conforter la vision qu'avait développé le garde forestier, naturaliste américain Aldo Léopold, lorsqu'il invitait dans son *Almanach d'un comté des sables* (1949) à « *penser comme une montagne* », c'est-à-dire décentrer le regard et laisser la nature agir par elle-même. La pensée d'Aldo Leopold a par ailleurs été prolongée et retravaillée par le philosophe John Baird Callicott, qui tout en rejetant l'idée de *wilderness* défend une protection forte de la nature et de son autonomie.

¹⁰⁵ C'est ce que montre la philosophe et le sociologue Catherine et Raphaël Larrère. Ils l'observent à travers la lecture du manuel *Fundamentals of Ecology* des frères Odums, la « bible » des écologistes scientifiques anglosaxons.

¹⁰⁶ Antoine Doré, *Ingénierie écologique, action par et ou pour le vivant*, 2014

Quelques remarques cependant :

- Le retour des loups n'a pas suffi à enrayer la croissance des bisons, obligeant les gestionnaires à en abattre un nombre conséquent¹⁰⁷.
- Le parc de Yellowstone est grand comme la Corse. Le nouvel équilibre ne peut être trouvé que sur une superficie aussi grande, qui n'a pas d'équivalent en Europe de l'ouest.
- S'agit-il vraiment d'un équilibre de long-terme ? La conclusion de l'histoire de Yellowstone n'est-elle pas plutôt celle d'un déséquilibre permanent. Au fond, c'est le changement, opéré en partie avec les Hommes, qui permet le maintien de l'écosystème.
- Les loups ont fini par passer les frontières du parc : quel doit être leur statut hors du parc ? Sur ce dernier point, on pourrait développer longuement la question des limites d'un parc naturel. On y reviendra un peu plus loin, mais notons simplement que, comme le montre le spécialiste de la question David Western, qui a dirigé un programme de conservation en Afrique, on ne peut ni empêcher les animaux de sortir d'un parc, ni les Hommes d'y entrer.

En France, on peut de même retracer l'histoire de populations animales dans les grands parcs nationaux : le mouflon, espèce emblématique désormais de certaines zones résultent de l'introduction de mouflons Corse par les chasseurs craignant une disparition du grand gibier en France au milieu du XXe siècle. L'équilibre contemporain résulte d'une combinaison de réintroductions (comme le bouquetin), d'introductions (comme le mouflon), de retour spontané (c'est bien sûr le loup), de disparitions (comme l'ours dans les Alpes), de gestion (par la chasse des ongulés)...

Au fond, l'exemple de Yellowstone montre qu'il est possible de redonner une « meilleure » trajectoire à l'évolution d'un écosystème. Les grands parcs marqués par une protection forte ont été d'ailleurs très efficaces pour protéger certaines espèces, ce que montre la littérature scientifique. La réflexion menée jusqu'ici ne vise pas à disqualifier en tant que telles ces politiques de protection, qui doivent être étendues sous certaines conditions, mais de soulever quelques limites et contradictions. L'action des gestionnaires relève souvent d'un paradoxe : il faut une intervention *humaine* pour garantir – voire restaurer – la dimension *naturelle* du milieu. Au fond, nous ne nous posons pas la question de ce qui est ici *efficace*, nous dessinons l'arbitraire qui accompagne les modalités de la gestion, qui renvoie à des représentations situées de la nature plutôt qu'à un ensemble de lois transcendantes révélées par la science.

¹⁰⁷ Plusieurs centaines sont tués ou déplacés chaque année (<https://www.geo.fr/environnement/pourquoi-des-centaines-de-bisons-du-parc-national-de-yellowstone-vont-etre-abattus-207368>)

La résolution du paradoxe peut prendre deux directions :

- Aller plus loin dans la séparation de l'Homme et de la nature. C'est ce que portent certains projets de réensauvagement, prévus sans aucune gestion ni activités de loisirs. C'est une idée forte et intéressante, mais probablement difficilement applicable.¹⁰⁸
- Replacer l'Homme et la nature dans un continuum. C'est ce dernier point que nous développerons maintenant : quelles sont les conceptions de la nature qui permettraient une protection forte, plus que jamais nécessaire, sans exclure les Hommes. Reprenons la formule de David Western : explorons les possibilités d'une « *community-based conservation* ». ¹⁰⁹

¹⁰⁸ Pensons au projet de réserve de l'Apsas dans le Vercors (<https://aspas-reserves-vie-sauvage.org/les-reserves-de-vie-sauvage/vercors-vie-sauvage/>)

¹⁰⁹ David Western, *Natural Connections : Perspectives in Community-based Conservation*, 1994

PARTIE 3 : PROTÉGER LA NATURE AVEC LES HOMMES

- Nature – culture : une différence de degrés

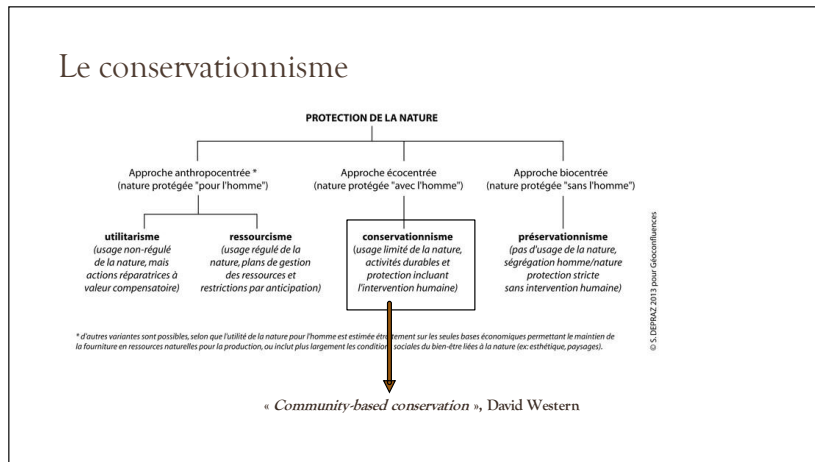
Nous avons vu que nous avons hérité en Occident d'une certaine conception de la nature qui permet certains types de rapports entre les hommes et leur environnement : éloignement, objectivation et exploitation ou encore tentative de protection par le biais du préservationnisme. Nous avons vu que la séparation, à la fois ontologique mais également physique, entre les hommes et leur environnement pose problème, et qu'il faut maintenant considérer que la limite entre la nature et les artifices humains est poreuse, qu'il existe un continuum de situations dans lesquels la pression anthropique est plus ou moins forte. L'exemple de l'élevage le montre très bien : entre animaux élevés en batterie jusqu'aux troupeaux sauvages des grands espaces africains, il existe toute une gamme de situations situées à mi-chemin entre le domestique et le sauvage. Pensons en France aux Taureaux de Camargue, aux cochons Corse, aux brebis dans les alpages. L'anthropologue Charles Stépanoff montre très bien comment les éleveurs nomades Tuva dans le sud de la Sibérie peuvent « perdre » leurs troupeaux de moutons ou de chameaux plusieurs jours. Souvent, ce sont les bêtes qui reviennent toutes seules. Il évoque aussi les éleveurs de rennes Tozhu qui vivent dans la Taïga orientale n'ont pas un rapport à leur bétail qui peut s'apparenter à la domestication : les éleveurs savent très bien différencier leurs rennes des rennes « sauvages ». Mais ils laissent une très grande liberté à leurs troupeaux et acceptent les risques d'en perdre un grand nombre, soit sous l'effet de la prédation des ours et des loups, soit parce que leurs rennes rejoignent les troupeaux sauvages. La relation s'apparente à un partenariat souple entre Hommes et bêtes.¹¹⁰

Il n'y a pas de séparation nette entre nature et artifice. Cette seconde approche devrait nous permettre de nous éloigner de la simple question des réserves et d'une approche purement territoriale de la protection, telles que nous les avons décrites précédemment pour intégrer toutes les relations entre humains et non-humains, y compris les relations avec la faune ordinaire, à laquelle on ne pense pas associer le qualificatif de *sauvage* : comme le dit le photographe Sylvère Petit, « *il faut accorder du temps au moineau*¹¹¹. »

¹¹⁰ Charles Stépanoff, *Voyager dans l'invisible, Techniques chamaniques de l'imagination*, 2019

¹¹¹ Sylvère Petit, dans le Hors-série « Renouer avec le vivant », de *Socialter*, 2020

- **Le conservationnisme : intégrer les activités humaines**



Comment protéger la nature *avec* les Hommes ? On oppose schématiquement le préservationnisme (excluant les activités humaines) au conservationnisme (qui les intègre dans une logique de développement durable). Gardons cependant en tête que ces oppositions de concepts sont utiles pour réfléchir à ces questions, mais qu'il faut plutôt considérer que la plupart des politiques de protection de l'environnement oscille entre ces deux pôles. Par ailleurs, les termes de « protection », « préservation » et « conservation » sont utilisés de manière synonyme dans la plupart des cas¹¹².

Quelle est la logique du conservationnisme ? On peut à nouveau se tourner vers l'histoire américaine pour en retrouver les grands principes, notamment à travers les écrits du garde forestier et homme politique Gifford Pinchot. Pinchot a été très influent auprès de Roosevelt et a contribué à renforcer la protection de la nature aux Etats-Unis, mais sans défendre la *wilderness* chère à Muir. Pinchot militait pour intégrer davantage les questions agricoles et les questions écologiques, en mobilisant des raisonnements qu'on qualifiera, un siècle plus tard de *sustainable development* (développement durable) :

« The fundamental idea in forestry is that of perpetuation by wise use ; that is, of making the forest yield the best service possible at the present in such a way that its usefulness in the future will not be diminished, but rather increased¹¹³. »

¹¹² <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-protéger-préserver-ou-conserver-la-nature>

¹¹³ Lu dans Patrick Blandin, Aurélie Javelle, « La nature et nous, aujourd'hui et demain : qu'en disent nos mots ? », in Aurélie Javelle, *Les relations homme-nature dans la transition agroécologique*, 2016

- **La protection « à la française »**

Pinchot a été très inspiré par la gestion « à la française » qu'il a découvert en étudiant la foresterie à Nancy. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant si en France, il n'y a pas eu de création de grands parcs nationaux semblables à ceux d'Amérique du Nord ou d'Afrique. D'abord la présence humaine est plus ancienne et plus visible. Mais cela s'explique aussi par une inclinaison plus forte à des politiques de gestion, prises en charge historiquement par les grands corps techniques de l'Etat¹¹⁴. Quels sont les principales politiques publiques de protection de la nature en France ? Voici une courte liste qui n'a pas prétention à l'exhaustivité.¹¹⁵

Du côté de la protection la plus forte, il y a d'abord les 11 parcs nationaux. Ce sont les dispositifs qui se rapprochent le plus du préservationnisme, notamment dans leur « zone cœur », mais qui laissent place, à des degrés divers aux activités humaines. La patrimonialisation de la nature en France intègre volontiers certains aspects du patrimoine historique et culturel. Par exemple, le parc national des Cévennes se présente bien comme le produit d'une histoire humaine. C'est d'ailleurs comme « *patrimoine culturel évolutif vivant* » qu'il a été inscrit à l'UNESCO en 2011. On peut ajouter les « réserves naturelles de France », au nombre 350, qui sont des espaces de beaucoup plus petite taille qui bénéficient aussi d'une protection forte.

D'autres statuts de protection, moins contraignants sur le plan réglementaire, laissent plus de place à la cohabitation entre objectifs de conservation des espaces naturels et les activités économiques. Il s'agit des 56 Parcs naturels régionaux, des sites du Conservatoire du littoral, des parcs naturels marins, etc.¹¹⁶ Ces statuts de protection peuvent aussi comporter des objectifs en termes de développement de la connaissance, protection du patrimoine culturel, des services rendus par les écosystèmes ou de développement durable des activités. C'est notamment le cas des PNR. D'autres dispositifs sont issus de législation plus récentes, comme lors du Grenelle de l'environnement¹¹⁷. Enfin, on pourrait élargir la réflexion à l'ensemble des mesures qui ne portent pas sur la protection d'un espace en tant que tel mais à la protection d'espèces, ou encore des contraintes imposées à certains secteurs comme le bâtiment ou l'agriculture. Ajoutons que ces dispositifs s'intègrent dans un cadre réglementaire européen, notamment le réseau Natura 2000 qui

¹¹⁴ Bernard Kalaora et Chloé Vlassopoulos, *Pour une sociologie de l'environnement*, 2013

¹¹⁵ On s'appuie ici sur les informations de l'association France Nature Environnement.

¹¹⁶ Il existe des politiques spécifiques relatives aux littoraux, ou encore aux zones humides, que nous ne détaillerons pas ici.

¹¹⁷ C'est le cas de la « Trame verte et bleue ».

trouve son origine dans les directives européennes « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992).

Au total, environ 30% des surfaces terrestres du territoire français font l'objet d'une protection¹¹⁸, ce qui est assez important. Cela dit, les niveaux de protection sont assez variés. Le degré de protection peut alors se mesurer à l'aune du niveau de contraintes qui pèse sur les activités humaines. Cette diversité de la protection renvoie aux différents niveaux des aires protégées classés par l'UCIN (7 niveaux en tout). La question du curseur reste entière : comment faire cohabiter une nature préservée avec des activités humaines ? Où placer le curseur ? Quelle marge de manœuvre laisser aux habitants d'un territoire ?

- **Le recours problématique à l'autochtonie**

L'intégration des habitants d'un territoire aux questions de protection de la nature est - nous l'avons déjà évoqué avec David Western - essentielle. Cependant, elle est problématique.

Refaisons un détour anthropologique. En ce qui concerne les peuples autochtones évoqués précédemment, des progrès sont aujourd'hui réalisés dans le droit international comme dans les droits nationaux¹¹⁹. La Déclaration des Nations Unies des droits des peuples autochtones (2007) rappelle la nécessité du « *consentement libre, informé et préalable des peuples autochtones* ». D'ailleurs, la CDB (1992) rappelait déjà l'importance de la protection de la nature *pour* les peuples autochtones, ainsi que la prise en compte de leurs connaissances et savoirs sur l'environnement dans les politiques de protection. L'accord récent signé à Montréal rappelle également l'importance de la prise en compte des autochtones et de leurs savoirs. A ce sujet, Descola souligne que l'on passe peu à peu d'un « *indien naturalisé à un indien naturaliste* »¹²⁰.

Pourtant, les peuples autochtones connaissent des situations très diverses à travers le monde dans leur rapport aux espaces protégés et il faut se prémunir contre une homogénéisation qui tendrait à une naturalisation. On l'a vu, ces populations sont doublement contraintes : elles le sont par les activités économiques qui dégradent leurs territoires ainsi que par les politiques de protection forte excluant la présence humaine. L'enjeu est donc pour ces peuples de réussir à (se) mobiliser pour défendre une forme de protection de leur environnement qui ne les excluent pas. En bref, l'autochtonie doit être converti comme un « capital » valorisable

¹¹⁸ Le gouvernement français a d'ailleurs noté qu'il avait déjà presque atteint les objectifs de l'accord de Montréal.

¹¹⁹ Au Brésil, le président Lula vient de nommer pour la première fois une autochtone à la tête du Ministère des Indigènes.

¹²⁰ Philippe Descola, *La nature domestique*, 1986

dans le cadre de la protection de la nature. Ainsi, certains peuples ont réussi à s'associer avec des ONG de défense de l'environnement pour s'opposer à la construction d'infrastructures impactant leurs territoires. C'est par exemple le cas des combats écologistes pour défendre la *Great Bear Rainforest* sur la façade pacifique du Canada où plusieurs Premières Nations du groupe Tsimshian se sont associées aux ONG environnementale. Le « capital autochtone » s'inscrit alors dans des mobilisations, à travers lesquelles leur rapport à la nature est reformulé pour être entendu par les acteurs politiques occidentaux. Ils se présentent alors comme « gardiens de la nature », alors même que la nature est un concept qui leur est étranger. Bruno Bouet parle d'une « *écologisation de l'autochtonie* » et relève les problèmes que cela pose :

« Pour continuer de bénéficier de l'appui des organisations de protection de la nature dans la lutte contre les activités extractives, ou encore pour être perçus comme « gestionnaires » légitimes de leurs environnements, les peuples autochtones semblent ainsi devoir fondre leur altérité dans le moule des stéréotypes écologisés 'de leurs interlocuteurs blancs' »¹²¹.

Cette écologisation tend d'ailleurs à homogénéiser ces peuples et leur rapport à leur environnement :

« Pourtant, le mouvement du pendule risque d'aller trop loin dans l'autre sens, et faire supposer que tout problème est résolu dès qu'une région est sous le contrôle de la population autochtone, ou que tous les systèmes autochtones d'utilisation de la terre sont durables par définition.¹²² »

C'est d'autant plus vrai lorsque l'on revient dans des territoires comme celui de la France. Rappelons que les peuples autochtones sont identifiés par une définition développée dans le cadre des Nations Unies, notamment autour du critère de l'antériorité de la présence de ces peuples sur un territoire par rapport à la colonisation européenne. La définition est en soi problématique, car les peuples autochtones, contrairement à ce que l'imaginaire naturalisant de l'Occident peut supposer, ont migré, se sont déplacés, ont changé de modes de vie au gré de leur histoire. Ainsi, dans des territoires marqués par une forte croissance démographique à la fois lié au solde naturel et à des phénomènes de migration anciens, et où peuvent cohabiter plusieurs manières

¹²¹ Bruno Bouet, « Construction de l'autochtonie et protection de l'environnement à l'échelle internationale: du conflit à la coopération ? ». *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, 2016

¹²² Marcus Colester, *Nature sauvage, nature sauvée ? Peuples autochtones, aires protégées et conservation de la biodiversité*, 1994

d'habiter les lieux, il devient difficile de continuer de mobiliser le critère de l'autochtonie. Et naturellement, cette définition n'a aucune transposabilité dans le contexte français.

- **Protéger la nature, mais laquelle ?**

Au sein d'un territoire comme celui de la France, il est en effet évident que la définition de l'autochtonie fondée sur l'ancienneté de l'occupation d'un lieu n'a pas de sens en dehors d'une construction nationaliste fantasmée autour de la « *la terre et les morts* »¹²³. Un tel localisme est qualifié par Bruno Latour de « *local-moins* » qui « *promet tradition, protection, identité et certitude à l'intérieur de frontières nationales ou ethniques.* »

Les habitants d'un territoire ne forment pas un tout cohérent et dont pourrait surgir une position unique et claire vis-à-vis de la nature environnante qui suffirait à en déduire le niveau de protection adapté. D'abord, parce que dans des sociétés qu'Emile Durkheim qualifierait d'« *organiques* », la spécialisation du travail a conduit à des usages, des pratiques et des activités économiques plus diversifiées que dans les sociétés traditionnelles, plus petites – comme les sociétés autochtones évoquées précédemment – où le lien social est plutôt « *mécanique* »¹²⁴, c'est-à-dire fondé sur l'unité des membres du groupes et leur ressemblance. Là où les Achuars pratiquent tous une activité de chasse et d'horticulture à très petite échelle, juste ce qu'il faut pour vivre¹²⁵, nous avons chez nous la cohabitation de plusieurs activités dont certaines sont profondément prédatrices pour l'environnement.

Il n'existe pas de consensus sur le rapport à la nature. On l'a déjà évoqué longuement : entre l'éloignement, l'exploitation et la protection, l'ontologie naturaliste se décline à travers plusieurs types de rapports à la nature. Des enquêtes sont menées pour comprendre ces différences et les variables sociologiques qui les déterminent. A titre d'exemple, certains chercheurs construisent des typologies de rapports à la nature¹²⁶. En France, le Ministère de l'environnement a publié en 2020 un rapport « *Les Français et la Nature* »¹²⁷. Le début de l'étude est intéressant : les enquêteurs cherchent à évaluer la diversité des conceptions de la *nature* – le

¹²³ L'expression vient de la figure de l'extrême-droite française au début du XXe siècle Maurice Barrès. Latour en parle comme d'un « *Local-moins* »,

¹²⁴ Emile Durkheim, *De la division du travail social*, 1893

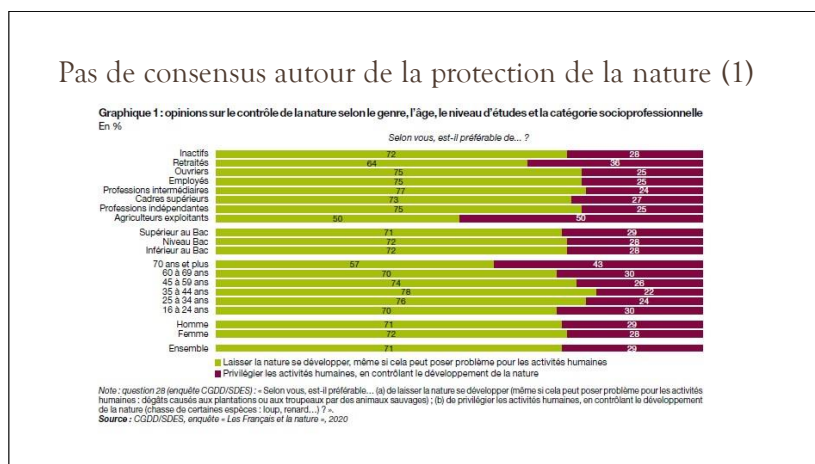
¹²⁵ On pourrait les qualifier avec Marshal Sahlins de « *société d'abondance* ». Plus généralement, le détour par les anthropologues anarchistes américains, comme James Scott, ouvrent des perspectives très intéressantes.

¹²⁶ Michael Manfredo, *Who Cares About Wildlife? Social Science Concepts for Exploring Human-Wildlife Relationships and Conservation Issues*, 2008

¹²⁷ Ministère de la Transition écologique, *Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*, 2021

terme est explicitement conservé – et il apparait bien que la nature renvoie à des dimensions multiples chez les Français. Ensuite, l'étude cherche à identifier des variables sociologiques qui différencient les conceptions et les usages de la nature. Il semblerait que le niveau de diplôme soit assez peu déterminant, contrairement au lieu de vie et à la proximité avec l'environnement. L'âge, le genre et la profession déterminent certaines positions. Par exemple, 71% des Français considèrent qu'il faut « *laisser la nature se développer même si cela peut poser des problèmes aux activités humaines* ». Ce n'est le cas que de 50 % des agriculteurs et 57 % des 70 ans et plus. Dans une ancienne étude commandée par l'INED¹²⁸, certains habitants – ici souvent les moins diplômés - vont avoir une vision de la nature très territorialisée, localisée comme une nature proche en partie domestiquée et produit par l'histoire. D'autres vont se référer à une nature perçue à travers un point de vue bien plus vaste, celui du prisme de l'érosion de la biodiversité :

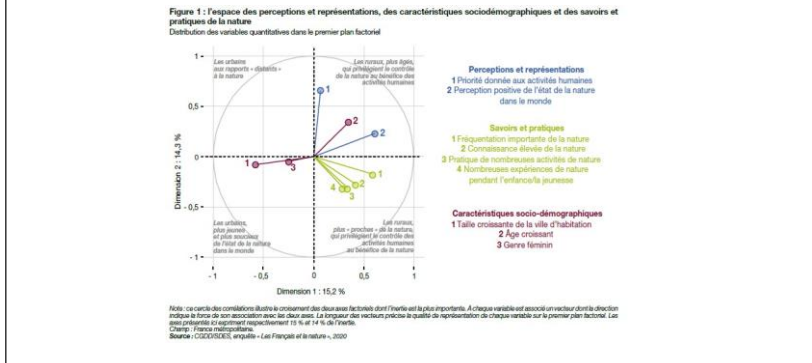
« Hormis un noyau sémantique élémentaire, il n'existe donc pas de consensus sur le sens du mot et il est à peine exagéré de conclure : à chaque catégorie sociale son environnement ! »¹²⁹



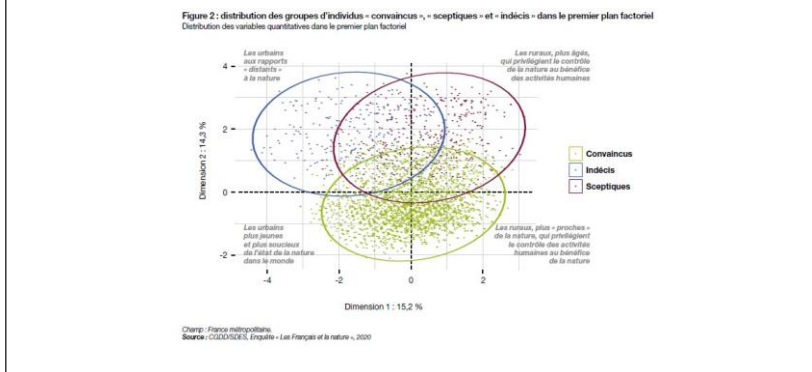
¹²⁸ Bruno Maresca et Pascale Hebel, « L'environnement, ce qu'en disent les Français », 1999 <https://www.credoc.fr/publications/lenvironnement-ce-quent-disent-les-francais>

¹²⁹ Jean-Paul Bozonnet, in *Manuel de sociologie de l'environnement*, 2012

Pas de consensus autour de la protection de la nature (1)



Pas de consensus autour de la protection de la nature (3)



Pas de consensus autour de la protection de la nature (3)

Une nature sauvage, globale, ancienne et en danger.

Une nature domestiquée, locale, traditionnalisée, à aménager.

Des débats existent pour comprendre si les différences de rapports à la nature se superposent aux variables distinctives classiques. Il semblerait que non.¹³⁰ Les travaux de Raphaël Larrère par exemple montre qu'on peut expliquer de nombreux débats par l'affrontement d'une part entre une vision qui sépare le sauvage du domestique (vision plus rurale et ancienne) et d'autre part entre la nature et la culture (vision plus urbaine et moderne). Le géographe Ludovic

¹³⁰ Bernard Kalaora, op. cit.

Boussin le montre très bien sur les différents regards portés sur le chevreuil et en tire un regard critique :

« L'expansion du chevreuil dans toute l'Europe est révélatrice de tendances dominantes, de luttes d'influence au sein de sociétés urbaines, coupées de leurs racines rurales. La sacralisation de l'animal sauvage, sa réintroduction et sa gestion, dans ce qu'il est convenu d'appeler la « nature » mais qui reste pourtant un espace anthropisé, ne seraient que des palliatifs permettant de faire oublier les atteintes toujours plus grandes portées à l'environnement dans les pays d'abondance et de gaspillage de richesse ; une façon de se donner bonne conscience, par des actions concrètes et visibles, à un coût tout à fait supportable. »¹³¹

Ainsi, certains auteurs nous expliquent la nécessité d'un usage prudent du terme de « nature » étant donné sa polysémie, y compris dans le champ scientifique :

« The wide semantic diversity of “nature” obviously makes this word stand out of the scientific lexicon, as it is extremely vague and ambiguous, and lacks any standard definition: all this tend to make it a *panchreston* (Simberloff, 2014). Hence, using it without any definition or context can be pointless [...] On the other hand, trying to avoid it in conservation sciences seems unrealistic, and even dangerous, as it could make ecologists cutting themselves off from their popular support and flagship. We rather advocate a “wise use” of the term, in the light of its semantic complexity, backed up with clear definition in context and, when needed, replaced by more precise scientific concepts such as “biodiversity”, “evolution”, “ecosystem”, “landscape”, “wildness”, “population”, “community”, etc. »¹³²

On l'a dit, l'écologie scientifique s'est bâtie autour d'une certaine vision de la nature, comme excluante des activités anthropiques, considérées comme exogènes au fonctionnement des écosystèmes et uniquement sources de déséquilibres. Dès 1962, Claude Lévi-Strauss écrivait :

« Le scientifique n'interagit jamais avec une « pure » nature, mais avec un certain état de la relation entre nature et culture, définie par la période historique dans laquelle il vit, sa civilisation et ses moyens matériels. »¹³³

¹³¹ Boussin, Ludovic. « L'animal sauvage à travers ses représentations, l'exemple du chevreuil en Limousin », *Annales de géographie*, 2008

¹³² Ducarme, Couvert, op. cit.

¹³³ Lévi-Strauss, op. cit. Notons que Bruno Latour a mené cette réflexion très loin.

Aujourd'hui, les modèles mobilisés intègrent beaucoup plus volontiers les activités humaines et on n'intègre assez bien le fait que certains écosystèmes sont précisément le fruit de l'activité anthropique (c'est le cas par exemple des marais salants ou des prairies d'alpages). Aujourd'hui, le terme de « biodiversité » s'est imposé comme l'outil conceptuel qui guide la recherche. Il met l'accent sur la variété des éléments et des relations au sein d'un écosystème, une approche globale qui rejoint celle d'Aldo Léopold, et qui n'interdit pas de considérer l'activité humaine comme endogène au fonctionnement des écosystèmes. Mais ce concept n'est pas neutre et pose question.¹³⁴ En somme, la recherche comme l'ingénierie écologique contiennent en elles-mêmes des arbitrages relativement arbitraires, et donc politique.

- **Faire émerger les « natures » concurrentes et expliciter le caractère politique de la protection**

En somme, il semble impossible de faire émerger un consensus clair, une position unique des habitants d'un territoire – on pourrait d'ailleurs réfléchir à l'échelle pertinente pour y réfléchir – vis-à-vis de la nature. Pourtant, on l'a vu, la nature est bien en danger, et il y a nécessité d'agir : au fond, c'est au politique de trancher. Le rôle de la politique vise bien à articuler les aspirations contradictoires pour dessiner un vivre-ensemble – qu'il faut comprendre comme intégrant humains et non-humains. Il faut donc arbitrer et assumer des décisions et l'ensemble de leurs conséquences, y compris auprès des acteurs qui les subissent. Cela implique, pour les pouvoirs publics d'explicitier ce que l'on cherche à *ce que l'on veut défendre* – et pas seulement la « nature » en général puisque le terme est très polysémique. Le professeur d'écologie Patrick Blandin, qui milite pour un interventionnisme mesuré, un « pilotage de la biodiversité »¹³⁵ explique ainsi que la trajectoire de protection doit être déterminée par des choix politiques, éthiques et donc collectifs :

« Qu'est-ce que nous désirons ? Si l'on accepte que le passé ne nous impose pas des références figées de ce que devrait être la nature, sa forme immuable, alors nous avons le droit de désirer autre chose que ce qui est. [...] Se déploie alors un panorama très large qui va de la non-intervention à l'interventionnisme tous azimuts. Choisir une option dans cet éventail sera nécessairement en fonction de ce que le collectif des humains concernés arrivera à désirer ensemble. »¹³⁶

¹³⁴ Voir par exemple Catherine Aubertin, *Représenter la nature, ONG et biodiversité*, 2005 ou Alain Pavé, *Comprendre la biodiversité, Vrais problèmes et idées fausses*, 2019

¹³⁵ Concept mobilisé aussi par les époux Larrère.

¹³⁶ Voir sur ce point la conversation entre Baptiste Morizot et Patrick Blandin, in *Socialter*, op. cit.

Il y a une volonté de plus en plus forte de vouloir faire émerger la diversité des points de vue dans les processus qui mènent à la décision politique, qu'on n'explorera pas ici¹³⁷. En France, la réforme de 2006 des aires protégées vise à intégrer d'avantage les habitants et acteurs économiques à la prise de décision. Le parc national de forêts, créé après 2006, a fait l'objet d'une très longue consultation : on parle de démocratie délibérative. Dans ce cadre, on sait que les acteurs consultés n'ont pas tous les mêmes ressources pour défendre leur position. Les politiques de protection résultent de négociations, d'arbitrages.

Le courant de la sociologie pragmatique peut être mobilisé pour comprendre les justifications avancées par les différentes parties impliquées. Ce courant de la sociologie française a pour projet d'étudier les justifications mobilisées par des acteurs en conflit, en particulier lorsque ceux-ci mobilisent plusieurs « cités ». Ainsi, certains acteurs peuvent mobiliser la « cité industrielle », d'autres la « cité domestique ». La question écologique serait-elle devenue une cité en tant que telle, une « cité verte » ?

« L'attention à l'environnement et à sa protection permet d'établir un ordre de grandeur entre les personnes et les choses qui peuplent la cité verte. Dans cette cité, est grand ce qui est écologique, est écologique celui qui, par ses actions, prouve son souci de l'environnement et concourt à sa protection. »¹³⁸

En fait, on s'aperçoit que les acteurs sont poussés à une reformulation des discours sur leurs usages de manière à montrer la compatibilité de leur action avec la protection de l'environnement. Nous avons déjà évoqué les chasseurs, « *premiers écologistes de France* ». Au-delà de l'anecdote, des travaux montrent comment les représentants des chasseurs – mais on pourrait trouver des éléments similaires dans les syndicats agricoles¹³⁹ – doivent produire un discours nouveau pour justifier leurs pratiques auprès du grand public¹⁴⁰. Tous les usages d'un territoire doivent être désormais légitimés par sa compatibilité avec la protection de la nature. Bernard Kalaora parle d'« *écologisation de la société* »¹⁴¹, ce qui fait écho à « *l'écologisation* » des discours autochtones – ou des autochtones eux-mêmes – évoqués précédemment.

¹³⁷ Voir par exemple Daniel Compagnon et Estienne Rodary (sd), *Les politiques de biodiversité*, 2017

¹³⁸ Claudette Lafaye, Laurent Thevenot, « Une justification écologique. Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, 1993

¹³⁹ Sur le site de la FNSEA, on peut lire en ce début d'année le slogan : « *Ma nature, mon futur, l'agriculture* »

¹⁴⁰ Voir par exemple les travaux de Sergio Dalla Bardarina sur les chasseurs et les pêcheurs dans *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*, 2012

¹⁴¹ Bernard Kalaora, op. cit.

D'une certaine manière, on peut considérer que les acteurs sont en compétition pour revendiquer le statut de protecteur de la nature. Reprenons un exemple caricatural pour comprendre. Nous avons évoqué chez les peuples d'Amazonie le discours, à destination des décideurs politiques nationaux et internationaux, autour du statut de « *gardien de la nature* ». On trouve des slogans de même type en France. Les zadistes de Notre-Dame-des-Landes se présentent ainsi : « *Nous sommes la nature qui se défend* »¹⁴². Un ancien slogan du petit parti politique Chasse, pêche, nature et tradition disait : « *La nature, c'est notre culture.* »¹⁴³ Pourtant, les deux communautés ont des rapports diamétralement opposés au vivant qui les entoure. Le risque est que dans les rapports de force autour des usages et des représentations de la nature, un relativisme total s'installe dans les politiques de protection. D'où l'importance de dévoiler, derrière le terme de « nature », ce qui se joue dans les usages et les relations concrètes à la nature et comprendre les liens de causes à effets entre les activités humaines et la crise du vivant décrite en introduction.

- **Dépasser le naturalisme ?**

Au fond, on s'aperçoit que les débats reposent souvent sur la place du curseur entre d'une part la priorité aux activités humaines (nature domestiquée) et d'autre part la priorité à la protection de la nature, sans les Hommes (nature sauvage). Mais certains travaux contemporains développent une réflexion sur une protection forte des « non-humains » tout en laissant place, physiquement, aux activités humaines, mais des activités dans lesquelles les « non-humains » trouvent une place à part entière.

En effet, cette nouvelle « cité verte » est un peu particulière en comparaison aux ordres de justification traditionnelles, en ce sens qu'elle rend possible la défense des points de vue situés en dehors de l'humanité. Les communautés de non-humains peuvent être défendues en tant que telles. C'est ainsi que se développe aujourd'hui une pensée qui cherche à améliorer la coexistence avec le « vivant » autre qu'humain en pensant par-delà les frontières entre nature et culture, en prenant acte de la diversité de ces relations¹⁴⁴, sans renoncer à une protection ambitieuse. De nombreux philosophes français contemporains réfléchissent à la superposition sur un même espace des activités humaines et non-humaines. Vinciane Despret nous invite à étudier ce c'est que d'« *habiter en oiseau* »¹⁴⁵. Joelle Zask a réfléchi au statut des animaux en ville, ni tout à fait sauvages, ni

¹⁴² <https://reporterre.net/Nous-ne-defendons-pas-la-nature-nous-somme-la-nature-qui-se-defend>

¹⁴³ Référence à retrouver

¹⁴⁴ Voir par exemple de « l'écologie relationnelle » de Damien Deville et Pierre Spielwog, *Toutes les couleurs de la terre – Ces liens qui peuvent sauver le monde*, 2020

¹⁴⁵ Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, 2019

vraiment domestiqués : elle mène alors une réflexion sur la notion de « *voisinage* ». ¹⁴⁶ Baptiste Morizot convoque quant à lui le vocabulaire de la géopolitique pour parler des rapports entre les « *vivants* » : « *frontières* », « *négociations* », « *diplomatie* », « *traduction* ». ¹⁴⁷

Il ne s'agit pas seulement de jolies expériences de pensées. En réalité, ces travaux font écho à des recherches empiriques très intéressantes où se croisent les outils de la géographie et de l'écologie. On peut citer, pêle-mêle, les travaux de l'éthnogéographe Sarah Bortolamiol sur les relations Hommes-Chimpanzés aux abords du Parc National de Kibale en Ouganda, à ceux de la géographe Sylvie Guillerme sur le partage de l'espace entre paysans, dans l'Etat du Kerala en Inde. En France la géographe Mary Capon a réalisé récemment une thèse sur la présence du renard à Paris. Farid Benhammou, géographe spécialiste du loup et de l'ours en France résume la démarche :

« La géographie des animaux [...] n'est pas une sous-discipline mais une façon supplémentaire d'aborder les questions environnementales et géographiques. En effet, sans perdre de vue les bases biogéographiques, l'« objet » animal permet de traiter des questions à l'interface nature-société en sollicitant des aspects culturels, politiques, économiques, sociaux qui font toute la richesse des approches géographiques contemporaines. À l'heure de l'Anthropocène, cela permet de décentrer le regard et de mettre en perspectives l'insertion de nos sociétés dans notre environnement en mutation. » ¹⁴⁸

Ces travaux se croisent avec l'écologie scientifique Citons à titre les recherches dans le champ de « l'écologie de la réconciliation » initié par Michael Rosenzweig sur les espaces fortement anthropisés. Des recherches importantes sont menées pour comprendre les circonstances qui permettent de maximiser la biodiversité soit en augmentant les surfaces protégées, soit en les intégrant mieux aux activités humaines, tout en comprenant la manière avec lesquelles elles sont reliées : la coexistence avec la faune sauvage doit être trouvée, selon les contextes, entre la logique du *sharing* ou celle du *sparing* ¹⁴⁹.

La volonté de penser « *par-delà nature et culture* » donne lieu à des réflexions pour donner un rôle actif aux non-humains dans la vie

¹⁴⁶ Joelle Zask, *Zoocities, des animaux sauvages dans la ville*, 2020

¹⁴⁷ Baptiste Morizot, *Les Diplomates, Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, 2016

¹⁴⁸ Farid Benhammou, « Synthèse d'un renouveau prometteur et hétéroclite : vers une géographie humaine et politique de l'animal », *Géoconfluences*, 2019.

¹⁴⁹ Fred Pearce, « Sparing vs Sharing: The Great Debate Over How to Protect Nature », *Yale Environment 360*, 2018

politique : Bruno Latour évoque la nécessité de penser un « *parlement des choses* ». Pensons par exemple à celui du droit aux initiatives visant à rendre la nature, ou certains éléments de la nature comme *sujets* de droit : une rivière, un milieu, devient alors une personne juridique détentrice de droits. Certains philosophes ont été pionniers sur ce sujet, à l’instar de Michel Serres, qui Michel Serres proposait dès 1990 de remplacer notre « contrat social » par un « *contrat naturel* » au sein duquel l’univers tout entier deviendrait sujet de droit. Parce qu’« *il n’existe pas de collectif humain sans choses* », il est nécessaire que « *le monde pénètre lentement dans les décisions collectives* ». ¹⁵⁰ De fait, de nombreuses initiatives ont émergé. En France, la Charte de l’environnement, texte à valeur constitutionnel, existe depuis 2004, mais il ne change pas au fond le statut juridique de la « nature » à l’inverse de certaines constitutions sud-américaines qui sous l’impulsion des peuples indigènes ont intégré la « nature » comme sujet de droit¹⁵¹, mais en restant à une échelle si vaste que l’applicabilité de tels textes pose question. Ailleurs, ce sont des milieux spécifiques à qui des droits ont été accordés comme le Gange en Inde ou le fleuve Whanganui en Nouvelle-Zélande¹⁵², là encore cela soulève des questions et des perspectives. Enfin, la juriste Sarah Vanuxem explore des aménagements du concept de propriété privée, qu’elle voudrait voir transformé en « propriété-habitation » pour limiter le pouvoir du propriétaire et, par-delà la *summo divisio* juridique qui fait des choses des objets de droit et des personnes des sujets de droit, donner aussi des droits aux choses.¹⁵³ Dans le domaine du droit environnemental, des réflexions sont menées aussi pour protéger l’environnement avec les peuples autochtones sans trahir l’ontologie de ces derniers :

« Car, si la justice écologique tient peut-être à la pérennité des normes occidentales de protection de la nature, elle tient bien davantage à notre capacité collective à modifier l’ontologie hégémonique du naturalisme et les formes de domination qu’elle implique. Or, il est possible d’apprendre des peuples ne partageant pas notre ontologie à nouer des relations différentes avec les lieux et les êtres vivants. À condition de comprendre que ce n’est pas de conversion morale qu’il s’agit, mais d’abord de politique. »¹⁵⁴

Dans celui de la santé, les approches *One Health* ou *Ecohealth* se développent. En lien avec ces approches holistiques de la santé,

¹⁵⁰ Michel Serres, *Le Contrat naturel*, 1990

¹⁵¹ C’est le cas par exemple de la Bolivie ou de l’Equateur.

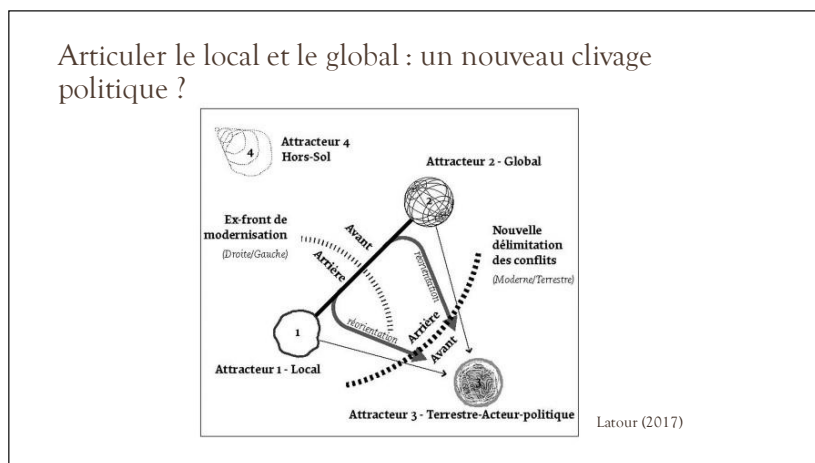
¹⁵² https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/03/20/la-nouvelle-zelande-dote-un-fleuve-d-une-personnalite-juridique_5097268_3244.html

¹⁵³ Sarah Vanuxem, *Des choses de la nature et de leurs droits*, 2020

¹⁵⁴ Bertrand, op. cit.

l'anthropologue Frédérick Keck a ainsi travaillé sur les questions de santé en lien avec la typologie de Descola¹⁵⁵.

- **De la nécessité de penser global**



Enfin, après avoir passé du temps avec les « habitants » de la nature, rappelons que même si les mécanismes de protection – ou au contraire de dégradation – peuvent être observés à une échelle très localisée – contrairement au climat – il existe aussi des mécanismes qui rendent interdépendants les territoires de la planète entière, ce qui nécessite une coordination internationale, régionale et nationale, comme nous l'avons évoqué en introduction. L'exemple du Covid doit suffire à s'en convaincre : une meilleure gestion de la cohabitation, dans certaines régions tropicales, entre la faune sauvage et l'élevage doit permettre de réduire le risque de zoonose susceptible de déclencher une pandémie. Bruno Latour, dans l'un de ses derniers ouvrages¹⁵⁶, montre bien comment les questions écologiques nécessitent d'articuler les deux dimensions :

« Il faut bien se confronter à ce qui est littéralement un problème de dimension, d'échelle et de logement : la planète est bien trop étroite et limitée pour le Globe de la globalisation ; elle est trop grande, infiniment trop grande, trop active, trop complexe, pour rester contenue dans les frontières étroites et limitées de quelque localité que ce soit. Nous sommes tous débordés deux fois : par le trop grand comme par le trop petit. »

« *Localiser le global* », devenir des « *terrestres* » : le philosophe travaille la multiplicité des échelles. Devenir des « *terrestres* », c'est prendre acte qu'habiter « *Gaïa* », c'est à la fois habiter un espace global et interconnecté – la « *biosphère* » – tout en gardant les « *pieds*

¹⁵⁵ Voir par exemple : <https://www.oonehealth.fr/post/rencontre-avec-fr%C3%A9d%C3%A9ric-keck>

¹⁵⁶ Bruno Latour, *Où atterrir ?*, 2017

dans la Terre ». En bref, ce que les habitants d'un territoire font n'est pas sans lien avec le reste du monde.

- **Conclusion**

Nous concluons simplement avec la fin d'un article plusieurs fois cité depuis le début de cette réflexion :¹⁵⁷

Conclusion

« Indeed, if the concept of “nature” is more complex and abstract than it seems, the ecological crisis remains a concrete and empirical reality, now affecting everybody whatever be their vision of nature. Then, **encompassing the different visions of nature rather than conflicting them** appears as one of the seminal challenges to conservationists if they want to bring together as much people as possible under their flag.

Ducarme,
Couvet (2020)

¹⁵⁷ Ducarme, Couvet, op. cité

Bibliographie

Rapports, enquêtes

- **CREDOC** : « L'environnement, ce qu'en disent les Français », 1999
- **IPBES** : *Résumé à l'intention des décideurs du rapport de l'évaluation mondiale de l'IPBES de la biodiversité et des services écosystémiques*, 2019
- **Millennium Ecosystem Assessment (MEA)** : *Ecosystems and Human Well-Being. A Framework For Assessment*. 2003.
- **Ministère de la Transition écologique**, *Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*, 2021
- **WWF** : *Planète vivante*, 2022

Revue non scientifiques :

- Hors-série « Renouer avec le vivant » de *Socialter*
- Les différents numéros de la revue *Billebaude*

Livres et articles

- **Aubertin Catherine**, *Représenter la nature, ONG et biodiversité*, 2005
- **Audier Serge**, *La société écologique et ses ennemis*, 2017
- **Bahuchet Serge**, *Les Jardiniers de la nature*, 2017
- **Barbier Rémi, Boudes Philippe, Bozonnet Jean-Paul, Candau Jacqueline, Dobré Michelle, Lewis Nathalie, Rudlof Florence (sd)**, *Manuel de sociologie de l'environnement*, 2012
- **Bertrand Aliénor**, « Une archéologie philosophique des normes environnementales : biopolitique et droit des peuples autochtones », *Revue générale de droit*, 2013
- **Benhammou Farid**, « Synthèse d'un renouveau prometteur et hétéroclite : vers une géographie humaine et politique de l'animal », *Géoconfluences*, 2019
- **Blanc Guillaume**, *L'invention du colonialisme vert : Pour en finir avec le mythe de l'Eden africain*, 2020
- **Blandin Patrick, Javelle Aurélie**, « La nature et nous, aujourd'hui et demain : qu'en disent nos mots ? » in. Javelle Aurélie (sd). *Les relations homme- nature dans la transition agroécologique*, 2016
- **Bliege Bird, R.; Bird, D. W.; Coddling, B. F.; Parker, C. H.; Jones, J. H.** "The "fire stick farming" hypothesis: Australian Aboriginal foraging strategies, biodiversity, and anthropogenic fire mosaics". *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 2008
- **Bouet Bruno**, « Construction de l'autochtonie et protection de l'environnement à l'échelle internationale : du conflit à la coopération ? », *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, 2016

- **Bouet Bruno, Ginelli Ludovic et Deldrève Valérie**, « La reconnaissance d'un capital environnemental autochtone ? », *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, en ligne, 2018
- **Boussin Ludovic**. « L'animal sauvage à travers ses représentations, l'exemple du chevreuil en Limousin », *Annales de géographie*, 2008
- **Carlson Rachel**, *Silent spring*, 1962
- **Cazalis Victor, Prévot Anne-Caroline**, « Are protected areas effective in conserving human connection with nature and enhancing pro-environmental behaviours ? », *Biological Conservation*, 2019
- **Compagnon Daniel et Rodary Estienne (sd)**, *Les politiques de biodiversité*, 2017
- **Chansigaud Valérie**, *Les Français et la nature : pourquoi si peu d'amour ?*, 2017
- **Charbonneau Bernard**, *Tristes campagnes*, 1973
- **Chanteloup Laine**, *À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récréotourisme faunique. : Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut. Histoire*. Thèse de géographie, Université de Grenoble ; Université du Québec à Montréal, 2013.
- **Charbonnier Pierre**, *La fin d'un grand partage. Nature et société de Durkheim à Descola*, 2015
- **Cochet Gilbert et Kremer-Cochet Béatrice**, *L'Europe réensauvagée*, 2020
- **Colester Marcus**, *Nature sauvage, nature sauvée ? Peuples autochtones, aires protégées et conservation de la biodiversité*, 1994
- **Dalgalarondo Sébastien, Fournier Tristan**, *L'Utopie sauvage, enquête sur notre irrépressible besoin de nature*, 2020
- **Dalla Bernardina Sergio**, *L'utopie de la nature – Chasseurs, écologistes et touristes*, 1996
- **Dalla Berdardina Sergio (sd)**, *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*, 2012
- **Deprez Samuel**, *Géographie des espaces naturels protégés*, 2008
- **Descola Philippe**, *La nature domestique*, 1986
- **Descola Philippe**, *Par-delà nature et culture*, 2005
- **Descola Philippe**, « A qui appartient la nature ? », *La Vie des Idées*, en ligne, 2008
- **Descola Philippe**, *L'écologie des autres, L'anthropologie et la question de la nature*, 2011
- **Descola Philippe, Pignocchi Alessandro** *Ethnographie des mondes à venir*, 2022
- **Despret Vinciane**, *Habiter en oiseau*, 2019
- **Deville Damien, Spielewoy Pierre**, *Toutes les couleurs de la terre – Ces liens qui peuvent sauver le monde*, 2020
- **Doré Antoine**, *Ingénierie écologique, action par et ou pour le vivant*, 2014
- **Ducarme Frédéric, Couvet Denis**, « Reconciliation ecology, from biological to social challenges », *Revue d'ethnoécologie*, en ligne, 2014
- **Ducarme Frédéric, Couvet Denis**, « What does 'nature' mean? », *Palgrave Commun*, 2020
- **Durkheim Emile**, *Les règles de la méthode sociologique*, 1893

- **Fressoz Jean-Baptiste et Bonneuil Christophe**, *L'évènement anthropocène*, 2013
- **Génot Jean-Claude**, *Quelle éthique pour la nature ?*, 1998
- **Giroir Guillaume**, « Les parcs nationaux en Chine : une approche géohistorique », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2012
- **Gruas Léna**, *Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel*, Thèse de Sociologie. Université Savoie Mont Blanc, en ligne, 2021
- **Kalaora Bernard**. « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française*, 2001
- **Kalaora Bernard, Vlassopoulos Chloé**, *Pour une sociologie de l'environnement*, 2013
- **Kolbert Elisabeth**, *La Sixième extinction. Comment l'Homme détruit la vie*, 2014.
- **Lafaye Claudette, Thevenot Laurent**, « Une justification écologique. Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, 1993
- **Larrère, Catherine**. « La question de l'écologie. Ou la querelle des naturalismes », *Cahiers philosophiques*, 2011.
- **Larrère Catherine, Larrère Raphaël**, *Penser et agir avec la nature, une enquête philosophique*, 2015
- **Latour Bruno**, *Nous n'avons jamais été modernes*, 1991
- **Latour Bruno**, *Face à Gaïa*, 2015
- **Latour Bruno**, *Où atterrir ?*, 2017
- **Leopold Aldo**, *Almanach d'un comté des sables*, 1949
- **Lévi-Strauss Claude**, *Race et histoire*, 1952
- **Manfredo, Michael J.**, *Who Cares About Wildlife? Social Science Concepts for Exploring Human-Wildlife Relationships and Conservation Issues*, 2008
- **Maris Virginie**, *La part sauvage du monde*, 2018
- **Martin Nastajssa**, *Les âmes sauvages : face à l'Occident, la résistance d'un peuple d'Alaska*, 2017
- **Martin Nastajssa**, *A l'est des rêves*, 2022
- **Marsh George Perkins**, *Man and Nature*, 1864
- **Morizot Baptiste**, *Les Diplomates, Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, 2016
- **Morizot Baptiste**, *Manières d'être vivant*, 2020
- **Mathevet Raphaël, Bondon Roméo**, *Le sanglier, géographie d'un animal politique*, 2022
- **Pavé Alain**, *Comprendre la biodiversité, Vrais problèmes et idées fausses*, 2019
- **Pearce Fred**, « Sparing vs Sharing : The Great Debate Over How to Protect Nature », *Yale Environment* 360, 2018
- **Polanyi Karl**, *La Grande transformation*, 1944
- **Reclus Elisée**, *L'Homme et la Terre*, 1908
- **Rosa Harmut**, *Résonance, Une sociologie de la relation au monde*, 2018
- **Rousseau Jean-Jacques**, *Emile ou de l'éducation*, 1762
- **Serres Michel**, *Le contrat naturel*, 1990
- **Stépanoff Charles**, *Voyager dans l'invisible, Techniques chamaniques de l'imagination*, 2019

- **Stépanoff Charles**, *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, 2021
- **Vanuxem Sarah**, *Des choses de la nature et de leurs droits*, 2020
- **Vires Julien**, « Les enfants aiment-ils naturellement les animaux ? Une critique sociologique de la biophilie », *Genèses*, 2019
- **Western David**, *Natural Connections : Perspectives in Community-based Conservation*, 1994
- **Wilson Edward**, *Half-Earth: Our Planet's Fight for Life*, 2016
- **White Lynn**, *The Historical Roots of Our Ecologic Crisis*, 1968
- **Zask Joëlle**, *Zoocities, Des animaux sauvages dans la ville*, 2020